



Reagan endosse la lutte contre les pluies acides

WASHINGTON — Le président des États-Unis, M. Ronald Reagan, a déclaré hier

JEAN-FRANÇOIS LISÉE
collaboration spéciale
qu'il «endosse intégralement» les propositions du rapport Drew-Lewis, sur les pluies acides, y compris l'allocation de \$2,5 milliards en cinq ans pour

commercialiser des systèmes de dépollution.

Les États-Unis n'ont pour l'instant débloqué que \$400 millions pour trois ans, mais se sont engagés à «chercher à obtenir les sommes que le rapport recommande», selon les termes d'un communiqué officiel. L'Administration doit cependant faire approuver ces dépenses

par le Congrès, qui traverse une période de restrictions budgétaires.

L'annonce présidentielle a été faite lors d'une brève cérémonie à la Maison-Blanche en début d'après-midi hier, après que le président et le premier ministre, M. Brian Mulroney, eurent conversé pendant plus d'une heure lors d'un déjeuner

de travail qui a surtout porté sur les questions internationales. Les deux hommes ont également signé le renouvellement pour cinq ans de l'accord de défense aérienne de l'Amérique du Nord (NORAD).

En conférence de presse, le premier ministre a reconnu que le président aurait de la difficulté à faire adopter par le Con-

grès les dépenses recommandées par le rapport Drew-Lewis. «Je sais que c'est un problème pour lui... Mais cela ne réduit pas son engagement», a-t-il dit. A une journaliste qui lui demandait si le président s'était engagé à travailler aussi fort pour faire passer les dépenses sur les pluies acides qu'il le

voir **REAGAN** en A 2

■ **NORAD : l'entente est reconduite**

■ **Libre - échange : O'Neil confiant**
page B 1

Urgences : Québec débloque des crédits

QUÉBEC — « Première priorité » du programme électoral libéral, le problème de l'engorgement des salles d'urgence justifie des crédits supplémentaires de \$156 millions en trois ans, a annoncé, hier, Mme Thérèse Lavoie-Roux.

MARIO ROY
de notre bureau de Québec

C'est moins que ce qui avait été promis — \$150 millions en deux ans — mais c'est tout ce que permettent les finances du Québec, a ajouté le premier ministre, M. Robert Bourassa.

Le train de mesures que le ministre de la Santé et des Services sociaux propose, se veut, a dit Mme Thérèse Lavoie-Roux, un plan « global, cohérent, réaliste et responsable ». Un plan complexe, qui répond à la pièce aux problèmes spécifiques ressortis à l'analyse.

Mme Lavoie-Roux ne touche toutefois pas pour l'instant aux défauts structurels — lentur administrative, guerre des pouvoirs — affligeant la haute administration de la santé et des services sociaux.

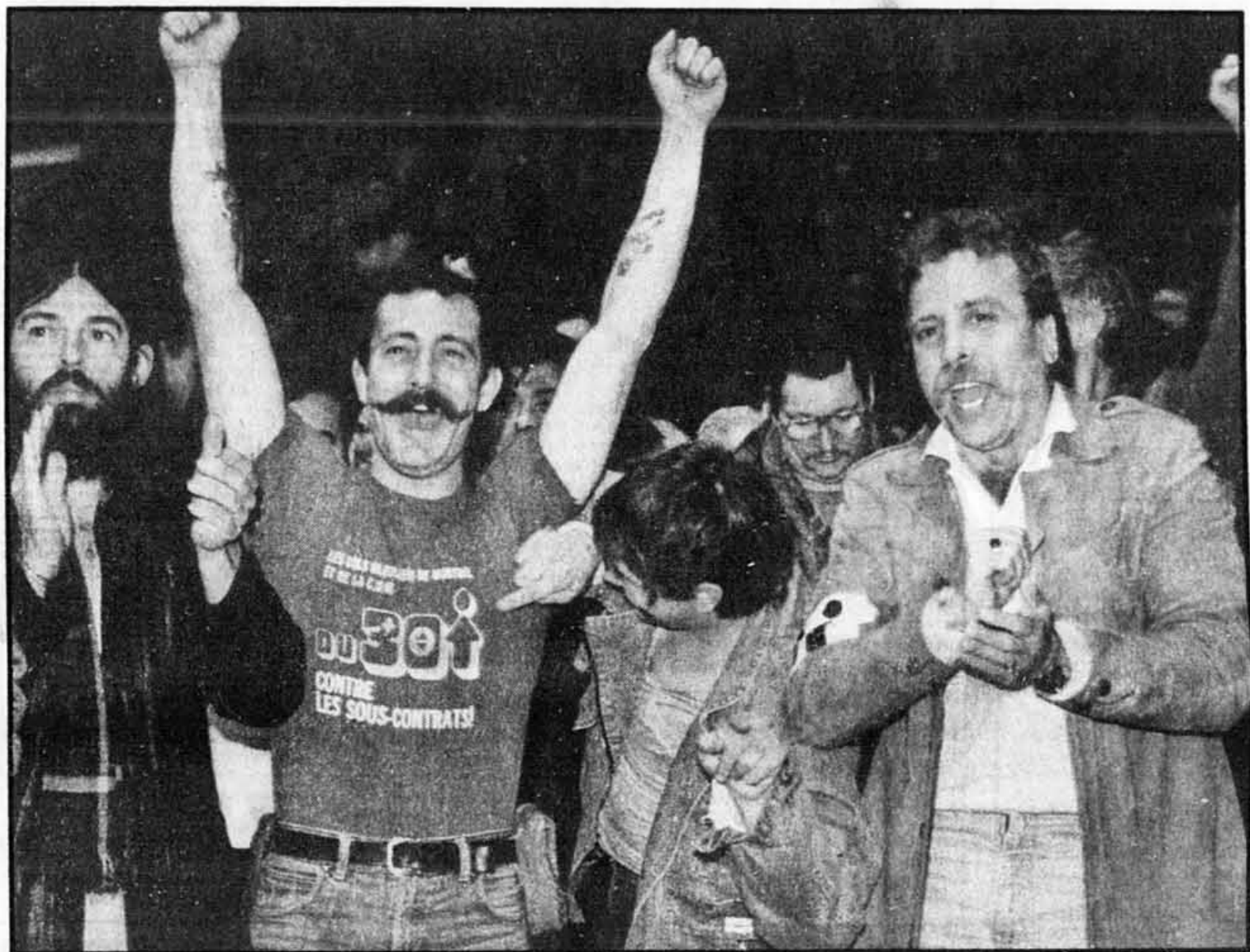
« Il s'agit d'un des aspects qui ont conduit à la mise en place de la Commission Rochon », commente-t-elle, ce qui remet à plus tard la mise en place de cette partie du casse-tête des soins de santé.

D'autre part, la majeure partie des dépenses en immobilisations et équipements sont prévues pour 1987, 1988 et 1989, ne laissant que de minces crédits pour l'année qui vient.

Devant l'Assemblée nationale, l'opposition a livré ses premières réactions.

Il s'agit d'un plan « incomplet, abstrait et qui ne prévoit rien pour les régions », a déclaré le député péquiste de Gouin, M. Jacques Rochefort. Selon lui, cette « macédoine de mesures sans fil conducteur ne pré-

voir **URGENCES** en A 2



Il y avait des étincelles dans l'air, hier, au Centre Paul-Sauvé, où plus de 3 000 cols bleus s'étaient rassemblés pour entendre leurs dirigeants leur recommander de retourner au travail.
photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Les cols bleus rentrent pour « batailler de l'intérieur »

■ Ce n'est pas de gaieté de cœur et la fleur à l'oreille que les 4 200 cols bleus sont retournés au travail, hier, après

GEORGES LAMON

une assemblée générale de près de deux heures.

Ils comptent poursuivre la bataille de l'intérieur et ressortir en grève le plus tôt possible.

Le travail a effectivement repris partout en ville.

Les employés étaient au poste, hier, dans une proportion d'au moins 70 p. cent, selon le porte-parole de la Ville, M. Gaétan Trudeau. On se donnait un délai de trois jours pour l'enlèvement des ordures accumulées, deux semaines pour le remplissage des trous dans la chaussée des artères principales

et trois semaines pour la réparation des fuites d'eau et des bouches d'incendie. Tous ces travaux seront exécutés simultanément.

Cependant, si la grève est terminée, la paix est loin d'être assurée.

Les grévistes ont décidé majoritairement, par un vote à main levée, de reprendre le travail, mais seulement après avoir reçu

la promesse que « la bataille n'est pas finie » et l'assurance qu'elle se transportera en novembre aux élections municipales.

Entretiens, on exercera divers moyens de pression. Notamment, les cols bleus refuseront de faire du travail supplémentaire et le syndicat entend appliquer rigoureusement les

voir **COLS BLEUS** en A 2

SOMMAIRE

Annonces classées	E 4, E 10, E 11, F 1 à F 7
Arts et spectacles	
— Informations	G 1 à G 4
— Horaires	B 6, B 7
Bandes dessinées	F 2
Décès, naissances, etc.	F 8
Économie	E 1 à E 9
Êtes-vous observateur?	F 3
FEUILLETON	F 3
Horoscope	F 4
Le monde	C 1, C 2
Mots croisés	F 5
« Mot mystère »	E 11
Quoi faire aujourd'hui	B 6
Télévision	G 1
Vacances-Voyage	E 12
Vivre aujourd'hui	
— Décoration	D 1 à D 5
TARLOD SPORTS	
Mots croisés	14
Réjean Tremblay	5

D'AUTRES « PETITES » BANQUES EN DIFFICULTÉ Les avances de la Banque du Canada atteignent \$4 milliards

■ OTTAWA — La crise des banques canadiennes, qui

MICHEL VASTEL
de notre bureau d'Ottawa

avait commencé il y a exactement un an comme une modes-

te opération de sauvetage de \$255 millions, représente maintenant un pari de \$4 milliards pour la Banque du Canada.

Après la faillite des banques Commerciale et Norbanque — dans laquelle la Banque du

Canada récupère un passif de \$1,55 milliard, « dont la réalisation s'étalera sur plusieurs années » —, après la liquidation de la Banque Mercantile, fusionnée avec la Banque Nationale, ce sont les banques Continentale et de Colombie-Britan-

nique, dont les difficultés ont été confirmées hier par M. Gerald Bouey, gouverneur de la Banque du Canada, qui ont besoin d'avances de plus de \$2 milliards.

Ces avances « extraordinaires » voir **BANQUE** en A 2

■ **Le loyer de l'argent continue de baisser / page E 1**

AUJOURD'HUI



● ORATOIRE

La Saint-Joseph, la plus grande fête de l'année à l'Oratoire du Mont-Royal, attire près de 20 000 personnes au célèbre sanctuaire montréalais.

page A 3

● CRAIG

William Craig, le pilote de Nordair accusé d'avoir fauché trois grévistes avec sa voiture le mois dernier, est remis en liberté sous un cautionnement de \$20 000.

page A 3

● OSTÉOPOROSE

Des chercheurs de l'hôpital Saint-Luc établissent un rapport direct entre la vulnérabilité des Québécoises à l'ostéoporose et leur consommation de calcium.

page A 4

● ÉLECTRICITÉ

L'électricité, depuis longtemps moins chère que le mazout, est en voie de devenir la source d'énergie la plus onéreuse pour le chauffage au Québec.

page E 1

● NICARAGUA

Le président Reagan s'engage à différer de 90 jours la livraison d'armes offensives aux contras, en échange de l'approbation par le Congrès d'une assistance de \$100 millions aux rebelles antisandinistes.

page C 1



Vous voulez acheter ou vendre une maison... et vous avez des questions...
Appelez des connaisseurs.



842-5011

ROYAL LEPAGE

C'EST BON DE CONNAÎTRE DES CONNAISSEURS

COLS BLEUS

SUITE DE LA PAGE A 1

consignes relatives à la sécurité au travail.

Pour apaiser le mécontentement des militants irréductibles, le négociateur syndical, M. Gilles Charland, a précisé que cette suspension du droit de grève ne tenait « que pour huit jours ». Le syndicat présentera d'ici à deux jours une nouvelle liste au Conseil des services essentiels pour pouvoir « ressortir en grève le plus tôt possible ».

Or, le ministre du Travail, M. Pierre Paradis, a bien souligné, hier en conférence de presse, que « ce décret restera en vigueur jusqu'à ce qu'il soit démontré à la satisfaction du gouvernement qu'en cas d'exercice du droit de grève les services essentiels seront maintenus de façon suffisante dans ce service public ». En d'autres termes, seul un autre décret ministériel peut redonner aux syndiqués leur exercice du droit de grève.

Le négociateur syndical n'en poursuivra pas moins les démarches pour reprendre les négociations avec la Ville et tenter d'en arriver à un règlement négocié du conflit. Ce que souhaite, du reste, le ministre du Travail.

De son côté, le négociateur patronal, M. Pierre Girard, s'est dit prêt à reprendre les négociations si les syndiqués s'abstiennent d'exercer des moyens de pression, notamment en refusant de faire du temps supplémentaire, et si le syndicat s'entend à l'entente intervenue entre MM. Lamarre et Laberge.

Il y avait beaucoup d'émotion, de déception et d'amertume, hier, au Centre Paul-Sauvé, où une bonne majorité d'employés s'étaient rassemblés pour connaître les recommandations du bureau de direction de leur syndicat.

Un col bleu affecté au secteur ouest de la ville, M. Denis Ménard, n'a pu contenir ses larmes en venant au micro pour dénoncer l'attitude du gouvernement Bourassa et de M. Lamarre. D'autres clamaient leur indignation de devoir retourner au travail. D'autres encore se résignaient: « On n'a pas le choix, on retourne au travail tout en étant en grève. »

Le président du syndicat, M. Jean Lapierre, a tenu à rassurer ses membres, dont certains avaient les nerfs à fleur de peau et qui n'en finissaient plus de lancer des hou! hou! à l'endroit des élus municipaux et du ministre du Travail. Même le président a été chahuté quand il a parlé de retour au travail, s'empresant cependant d'ajouter qu'il ne fallait pas voir dans la recommandation une défaite « puisque la bataille continue ».

« On n'a pas perdu notre temps, car c'est grâce à notre solidarité si nous sommes encore là, a soutenu M. Lapierre, dont la voix bien souvent était masquée par le tumulte de l'assemblée. Depuis le début, la Ville a tenté de casser le syndicat, mais on s'est tenu debout et on ira jusqu'au bout. On va faire une bataille de l'intérieur. »

Le gouvernement Bourassa et son ministre du Travail et de la Main-d'œuvre en ont pris également pour leur rhume. On a vu en Pierre Paradis « un ministre dans les nuages », et, dans le cabinet Bourassa, « un gouvernement qui nous fait rentrer à cause des trous (dans la chaussure) », un gouvernement qui n'est pas du côté des travailleurs.

Enfin, M. Charland a accusé le gouvernement Bourassa d'avoir pris « une décision injustifiée compte tenu du fait que les règles du jeu étaient faussées au départ ».

« Les membres sont très mécontents de ce décret, a-t-il dit. Ils ont compris, mais cela ne leur enlève pas leur mécontentement. »

D'autre part, le Rassemblement des citoyens de Montréal a déclaré dans un communiqué que la suspension du droit de grève ne réglait pas tout le conflit.

Dans l'esprit de M. Jean Doré, si le gouvernement veut un règlement négocié, il devrait nommer immédiatement un médiateur spécial pour rapprocher les parties.

M. Doré a accusé l'administration municipale de « faire preuve d'irresponsabilité et de mauvaise foi dans le conflit actuel ». Il lui reproche en particulier de vouloir faire durer le conflit, qui lui fait économiser \$400 000 par jour.

REAGAN

SUITE DE LA PAGE A 1

fait depuis deux semaines pour faire adopter une aide de \$100 millions pour les « contras » nicaraguayens, le premier ministre a répondu: « Non, pas cet engagement. » Il a insisté sur le fait que la décision des USA d'endosser le rapport constitue un « changement majeur et utile ».

« Maintenant, nous devons réduire les émissions de polluants. Cela reste notre objectif immédiat », a dit M. Mulroney. Sans être aussi explicite, le président Reagan a également reconnu que l'accord d'hier n'était que le « début d'un processus qui va profiter aux générations futures ».

Comme le recommandait le rapport des envoyés spéciaux, MM. William Davis et Drew Lewis, Ottawa et Washington vont chacun créer un comité sur les problèmes de pollution transfrontière. Les deux comités échangeront des informations et seront un forum de discussions bilatérales.

Le programme que les États-Unis s'engagent à financer par leur décision d'hier est un plan quinquennal de \$5 milliards, qui vise à faire la démonstration commerciale de techniques anti-pollution. En gros, il s'agit de subventionner des entreprises polluantes, notamment des centrales électriques alimentées

au charbon, pour qu'elles tentent au point et utilisent des procédés anti-pollution moins chers et les plus efficaces possible. Une série de projets-pilotes seront ainsi financés d'ici à cinq ans mais le rapport ne pose pas d'objectif de réduction des émissions de gaz sulfurique tenues pour responsables des pluies acides.

Le porte-parole de la Maison-Blanche, M. Larry Speakes, a cependant déclaré que « les usines les plus coupables » de pollution auraient de grandes chances d'être choisies pour les projets-pilotes, ce qui produirait « une certaine réduction » des émissions. M. Mulroney a également qualifié de « ridicule » l'affirmation de groupes écologistes, selon lesquels le programme de démonstration ne réduira pas d'une seule tonne les émissions de gaz polluants.

Le rapport prévoit que le budget de \$9 milliards doit être financé pour moitié par l'État américain et pour moitié par le secteur privé. M. Speakes a cependant précisé que l'industrie pourrait fournir plus que la moitié. Il a ajouté que les sommes ne seront pas réparties également sur les cinq années. Le budget de \$400 millions sur trois ans que les États-Unis affecteront à ce programme a déjà été voté par le Congrès dans le cadre d'un programme de réduction de la pollution liée au charbon.

LE PLAN POUR SORTIR LES MALADES DES CORRIDORS

Satisfaction prudente dans les milieux hospitaliers

Les mesures annoncées par le ministre Thérèse Lavoie-Roux pour décongestionner les services d'urgence des hôpitaux ont suscité une satisfaction plutôt sobre chez les directeurs des hôpitaux de la région de Montréal, dont l'urgence est chroniquement engorgée. Mais, contre son habitude, l'Association des hôpitaux réagit très favorablement au plan Lavoie-Roux.

HUGUETTE ROBERGE

« Les décisions du ministre vont évidemment dans le bon sens, dit M. Guy Saint-Onge, directeur général de l'hôpital du Sacré-Coeur de Cartierville, dont l'urgence a connu ses heures de gloire au cours des dernières années. Il est trop tôt pour dire si les investissements consentis par Québec sont suffisants ou pas, alors que nos budgets de fonctionnement de l'an dernier ne sont pas encore arrivés ! Pourvu que le gouvernement ne nous force pas à de nouvelles coupures et ne retire pas d'une main ce qu'il donne de l'autre... »

De l'avis de M. Saint-Onge, il faut maintenant régler le problème de la pénurie d'infirmières.

« Augmenter le nombre de lits actifs dans les hôpitaux, c'est très bien, mais cela coûte plus cher, et cela nécessite plus d'infirmières. Même si on a l'argent, on n'arrive plus à trouver les infirmières qu'il nous faut. Nous avons énormément de difficulté à recruter celles dont nous avons besoin pour garder nos lits ouverts cet été... »

Même écho chez Mme Marie-Hélène Ouellette, directrice générale par intérim à la Cité de la Santé de Laval, dont les problèmes d'urgence sont aigus.

« Tout cela paraît fort intéressant, dit-elle. Encore faut-il voir comment les nouvelles ressources annoncées seront réparties. Pour nous, il est fondamental d'obtenir sur le territoire de Laval de nouveaux lits de soins prolongés. »

Manque d'infirmières

Mme Ouellette ajoute que son établissement éprouve également beaucoup de difficultés à cause de la pénurie d'infirmières, qui procède certainement d'un manque de vision à moyen terme en haut lieu :

« Alors que les cégeps produisaient annuellement 3 000 infirmières il y a quelques années, ce

nombre est maintenant réduit au tiers. Et les diplômées ont un éventail de plus en plus large de possibilités, de la pratique à l'hôpital... au travail en départements de santé communautaire, en passant par les programmes de soins à domicile des CLSC. Le ministre a promis la semaine dernière 200 lits d'agrandissement à la Cité de la Santé, ce qui est certes nécessaire. Mais cela veut dire aussi qu'il faudra augmenter considérablement le personnel infirmier. Il faut de toute urgence former plus d'infirmières et d'infirmiers. »

Attentisme aussi de la part de M. Claude Desjardins, directeur général de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, dont l'urgence est la plus problématique à Montréal à l'heure actuelle :

« Le ministre a bien compris le problème et semble vouloir travailler à améliorer l'ensemble des ressources. Cependant, avant de me réjouir pour vrai, j'attends ses précisions quant aux 100 lits de soins aigus promis pour l'est de Montréal. Rien ne dit qu'ils iront à Maisonneuve-Rosemont, où le besoin est le plus criant. Et si ce n'est pas Maisonneuve-Rosemont qui obtient ces lits supplémentaires né-

cessaires, ce sera dramatique pour la population que nous avons à desservir. »

Satisfaction à l'AHQ

Pour sa part, l'Association des hôpitaux du Québec a fait connaître sa réaction préliminaire très favorable au train de mesures annoncé par Mme Lavoie-Roux :

« La ministre de la Santé et des Services sociaux a posé ce matin des gestes extrêmement significatifs et très attendus par la population de Montréal et de Québec. Ces gestes, de poursuivre le président de l'AHQ, M. André Brousseau, nous apparaissent d'autant plus intéressants qu'ils s'insèrent à l'intérieur d'une approche globale et s'écartent résolument du cataplasme posé en catastrophe. »

« L'ajout et, dans certains cas, la réouverture d'un nombre important de lits de courte durée, combiné avec d'autres mesures comme l'ajout de 1 147 lits de longue durée, l'accroissement des services de soins à domicile, etc., contribueront de façon significative à résorber de façon permanente la situation maintes fois chaotiques des salles d'urgence. »

URGENCES

SUITE DE LA PAGE A 1

voit rien non plus pour l'avenir.

Quoi qu'il en soit, bien que Mme Lavoie-Roux soutienne que le problème des salles d'urgence est en est de gestion interne, la plus grosse partie des sommes prévues servira à « sortir » les malades de ces corridors historiquement encombrés de civières.

Dans la région montréalaise, \$54 millions, c'est-à-dire 87 p. cent des \$62 millions prévus en équipements et immobilisations, créeront 1 147 places en centres d'accueil et en centres hospitaliers de soins de longue durée.

Les autres mesures les plus coûteuses visent aussi à élargir la porte de sortie: il s'agit essentiellement de trouver aux malades des salles d'urgence des lits de courte durée.

On fermera 500 lits de moins en période estivale, on réorientera 65 lits existant vers les soins de courte durée; on ouvrira 125 lits actuellement fermés dans quatre hôpitaux.

Et surtout, Québec va investir \$14 millions afin d'ouvrir et d'exploiter 100 lits supplémentaires dans l'est de Montréal, où le problème est particulièrement aigu.

Mme Lavoie-Roux a aussi parlé de l'imminence d'une solution au problème du même ordre affligant la région de Laval.

Bref, l'investissement dans le « béton » est considérable, alors que ce genre de solutions semblait tomber en désuétude depuis quelques années.

« Vers l'an 2000, les personnes âgées compteront pour 12 ou 13 p. cent de la population, les cas seront plus lourds: même s'il n'y avait pas eu ce plan d'urgence, il aurait fallu prévoir des places d'hébergement de toute façon », a dit Mme Lavoie-Roux, qui n'exclut pas la possibilité que des mesures « légères » s'accaparent graduellement une plus grande part des disponibilités budgétaires.

Parmi ces solutions « légères », on note:

■ à Montréal toujours, l'injection de \$9 millions dans les services de maintien à domicile devant être assurés par 16 CLSC et sept équipes de secouristes;

■ la mise sur pied de cinq unités d'un jour susceptibles d'assurer le traitement sans hospitalisation des patients;

■ l'affectation d'une enveloppe de \$2 millions à un projet pilote d'hôpital à domicile (il s'agit de distribution de soins) dans le secteur de Verdun.

Mme Lavoie-Roux nie que ces derniers projets constituent des amorces d'un processus de privatisation des soins de première ligne.

Maintenant, il faut aussi prévoir des mesures particulières pour une clientèle (personnes âgées, malades psychiatriques et femmes itinérantes) qui, a révélé le rapport Spitzer, alimente pour une bonne part le problème de l'engorgement des salles d'urgence.

Pour les personnes âgées, Québec propose le développement et la consolidation d'hôpitaux de jour, de centres de jour, de 14 unités de gériatrie; en plus de la création d'équipes de psycho-gériatrie à domicile.

D'autre part, \$4,5 millions vont être investis dans le développement de centres de crise destinés aux malades psychiatriques, dans le développement de services d'hébergement temporaire et dans l'embauche de professionnels en santé mentale dans les salles d'urgence.

Ensuite, \$800 000 vont servir à mettre en place des facilités d'hébergement (foyers de groupe et appartements supervisés) pour les femmes itinérantes de la région montréalaise qui demandent annuellement 3 000 admissions en salles d'urgence.

Enfin, quelques mesures visent à remettre de l'ordre dans

la trop fréquente anarchie des salles d'urgence. En plus d'une vaste révision des pratiques administratives et médicales, des sommes — modestes, il est vrai — de \$1,5 million vont permettre d'engager des médecins-coordonneurs à l'urgence dans une douzaine d'hôpitaux montréalais.

Ces sommes permettront aussi de consolider ou de créer des équipes multidisciplinaires chargées de réduire les délais de prise de décision, donc de temps de séjour.

La part congrue de ce programme triennal de renflouage — un peu moins de \$20 millions — revient à la région de Québec.

Comme à Montréal, on va y consacrer des sommes importantes afin de créer des disponibilités en centres d'accueil et en centres hospitaliers de soins de longue durée, ainsi qu'à des mesures similaires à celles envisagées dans la métropole.

De plus, \$500 000 vont servir à consolider le centre antipolice du Centre hospitalier de l'Université Laval.

Ailleurs en province, là où les problèmes sont différents et moins aigus, « une étude plus précise se poursuit et des recommandations seront portées à l'attention du gouvernement dans les prochaines semaines », a ajouté Mme Lavoie-Roux.



Première sortie du président de la CUM

Accompagné de 24 des 28 maires de l'île de Montréal et d'une centaine de conseillers municipaux et d'officiers, le président de la Communauté urbaine, M. Michel Hamelin, a prononcé son premier grand discours public, hier soir, devant les membres du Bureau de commerce. Il a brossé un tableau de l'avenir économique de Montréal, insistant sur le rôle de la petite et moyenne entreprise. M. Hamelin a été reçu par le président du Bureau de commerce, M. John Lynch-Staunton, ancien membre du comité exécutif de Montréal.

photo Bernard Brault, LA PRESSE

6/49: pas de gagnant

Il n'y a aucun billet gagnant du gros lot du tirage du 6/49 qui a eu lieu hier soir.

Les six numéros gagnants sont: 19, 25, 34, 40, 42, 46. Le numéro complémentaire est 18.

Dans la catégorie 5/6 plus, il y a deux billets gagnants d'une valeur de \$295 891,70 chacun. Dans la catégorie 5/6, ce sont 129 gagnants qui remportent

chacun \$3 508. La catégorie 4/6 fait 8879 gagnants qui empoignent chacun \$98. Enfin, dans la catégorie 3/6, il y a 175 221 gagnants à \$10.

La cagnotte de la catégorie 6/6 n'ayant pas été remportée, sera ajoutée au gros lot du tirage de la semaine prochaine qui se chiffrera donc à \$3 500 000.

La Quotidienne Tirage d'hier à trois chiffres 453 à quatre chiffres 2795

LA MÉTÉO

Jeudi 20 mars 1986
AUJOURD'HUI: Min. -9° Max. -6°
CIEL VARIABLE EN MATINÉE, GÉN.
ENSOLEILLÉ PAR LA SUITE
DEMAIN: ENSOLEILLÉ ET FROID

Québec	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	-28	-13	Ensol. froid
Outouais	-9	-6	Ciel varia.
Louvetides	-18	-1	Ciel varia.
Cantons de l'Est	-9	-6	Ciel varia.
Mauricie	-17	-7	Ciel varia.
Québec	-7	-5	Neige, ensol.
La-Saint-Jean	-19	-10	Ciel varia.
Rimouski	-7	-5	Ciel varia.
Gaspésie	-7	-5	Ciel varia.
Bas-Caraïbe	-12	-7	Ciel varia.
Sept-Îles	-18	-6	Ciel varia.

États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	4	13	N.-Orléans	17	27
Buffalo	9	12	Pittsburgh	11	15
Chicago	3	15	S. Francisco	9	21
Miami	24	28	Washington	11	14
New York	3	13	Dallas	6	23

les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	4	13	Madrid	6	16
Athènes	4	13	Moscou	-6	8
Acapulco	18	29	Mexico	10	28
Berlin	0	12	Oslo	0	2
Bruxelles	3	13	Paris	8	18
Buenos Aires	13	20	Rome	4	16
Copenhague	1	7	Séoul	1	3
Genève	2	15	Stockholm	5	8
Hong Kong	18	20	Tokyo	6	9
Le Caire	10	21	Trinidad	26	30
Libonne	9	15	Vienne	-1	10
Londres	7	9			

BANQUE

SUITE DE LA PAGE A 1

res» de la Banque du Canada sont consenties aux banques à charte qui éprouvent « des problèmes persistants de liquidité ». (Il s'agit en fait de véritables crises de confiance envers ces institutions, les gros clients retirant soudain leurs dépôts tandis que les mauvais créanciers font trainer le remboursement de leurs emprunts.)

Ces avances extraordinaires qui ne dépassaient pas \$40 millions au début de 1985, tournent autour de \$4 milliards depuis le début de 1986. La crise des banques Commerciale et Norbanque a porté ces avances à \$1,8 milliard en septembre 1985. Les difficultés de la Continentale ont soudain fait passer ces avances à plus de \$3 milliards en octobre et la crise qui menace la Banque de Colombie-Britannique a fait grimper les avances de la Banque du Canada de \$700 à \$800 millions.

D'autre part, alors que la Banque du Canada augmente chaque année son portefeuille

de titres du gouvernement, elle a, pour la première fois l'an dernier, réduit la taille de ce portefeuille à cause des demandes de fonds de plus en plus imposantes des banques à charte en difficulté. En fait, la banque centrale a réduit son portefeuille d'obligations et de bons du Trésor de \$1,5 milliard, obligeant ainsi le gouvernement fédéral à se tourner vers d'autres sources de financement.

C'était la première fois hier en conférence de presse, à l'occasion du dépôt du rapport annuel de la Banque du Canada, que le gouverneur faisait ouvertement référence aux difficultés de la Banque de Colombie-Britannique. Les rumeurs veulent que cette banque soit prochainement fusionnée avec une des cinq grandes banques canadiennes, de même que la Banque Mercantile a été sauvée de la faillite par sa fusion avec la Banque Nationale.

Quant à la Banque Continentale, elle a dû demander un renouvellement de l'avance de \$1,4 milliard que la banque centrale lui avait consentie le 31 octobre dernier, et son rem-

boursement a été reporté de six mois au 31 juillet 1986. « La banque avait des besoins de liquidités », a dit hier M. Bouey.

Le gouverneur de la Banque du Canada a de plus reconnu qu'une crise des prix du pétrole fera traverser « quelques moments désagréables » aux institutions financières canadiennes. M. Bouey maintient cependant que les banques auxquelles il avance des fonds sont solvables. Il se fonde sur l'opinion de l'inspecteur général des banques, qui vient de démissionner, et dont le travail a été abondamment critiqué au moment de la crise de septembre 1985.

Au moment de la liquidation des banques Commerciale et Norbanque, la Banque du Canada récupérait des actifs de \$1,55 milliard pour couvrir ses avances. Le gouverneur ne cache pas qu'il faudra plusieurs années pour récupérer ces fonds et que cela dépendra conjoncturellement de l'évolution de la conjoncture économique.

Même s'il s'agit de fonds engagés au nom des contribuables canadiens, il est impossible d'en

savoir davantage puisque le gouvernement et l'opposition officielle observent la loi du silence, par crainte d'aggraver la situation des banques déjà en difficulté.

Le rapport annuel de la Banque du Canada souligne en outre que la lutte contre l'inflation ne devrait pas s'arrêter là: « Il ne faudrait pas que les Canadiens prennent un taux d'inflation de 4 p. cent pour un piancher », a prévenu M. Bouey, qui réclame encore plus de vigilance. La politique de la banque centrale va donc rester « résolument anti-inflationniste », même si le taux de chômage oscille toujours autour de 10 p. cent et que le taux de croissance semble commencer à fléchir.

M. Bouey en était sans doute au dépôt de son dernier rapport annuel hier puisque son mandat se termine dans dix mois. On le dit tenté par une prolongation pour atteindre l'âge officiel de la retraite mais le premier ministre, pour sa part, semble pressé de procéder à une nomination politique aussi importante.

POUR PROTÉGER CONTRE LE CONFLIT AUX AUTOBUS TERREBONNE

Plus de 4 000 élèves restent à la maison

Le comité ad hoc des parents de la Commission scolaire des Manoirs, fortement exaspéré, a réussi, hier, à faire manquer l'école à 4 076 enfants

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

de Mascouche et de Terrebonne en guise de protestation. Il s'agit du plus haut taux d'absentéisme chez les écoliers depuis le début de la grève des chauffeurs des Autobus Terrebonne.

Pour le principal porte-parole de ce comité, M. Gilles Patenaude, il s'agit d'une victoire. Cela démontre clairement que les pa-

rents en ont «ras le bol» de cette situation qui prive de transport quelque 6 000 écoliers de la CS des Manoirs depuis le 21 octobre.

Au total, la CS des Manoirs a 12 000 étudiants répartis dans 20 écoles. «Nous avons convaincu plus du tiers des parents de la commission scolaire de garder leurs enfants à la maison, a dit M. Patenaude. Par contre, si l'on se base sur le nombre d'étudiants transportés, les deux tiers ne sont pas allés à l'école aujourd'hui. Ce n'est qu'un début; nous allons continuer notre action demain (aujourd'hui) et durant les jours suivants. Le ministre Claude Ryan nous a de-

mandé de nous mobiliser, c'est justement ce que nous faisons.»

M. Patenaude a précisé que le gouvernement québécois a été informé de la situation qui prévalait hier à la CS des Manoirs.

La majorité silencieuse

Selon M. Claude Hamer, secrétaire général de la CS des Manoirs, les parents exaspérés ont établi des lignes de piquetage seulement aux écoles secondaires Armand-Corbeil, à Terrebonne, et des Manoirs, à Mascouche. A 8 h, seulement 500 élèves sur 1 500 étaient en classe à Armand-Corbeil.

Le fait que 4 076 écoliers aient manqué l'école est, pour M. Pa-

tenaude, très significatif. Lundi soir, le comité de parents élu en septembre s'était prononcé contre la proposition du comité ad hoc qui voulait que les enfants soient gardés à la maison hier. «Cela démontre clairement que la majorité silencieuse est de notre côté», a dit M. Patenaude.

Rappelons que l'ensemble des parents du territoire de la CS des Manoirs est appelé à décider si les enfants iront à l'école ou pas la semaine prochaine. Les résultats du sondage présentement effectué seront connus lundi soir lors d'une réunion du comité des parents présidé par M. Jacques Richer.



photo Pierre CÔTÉ, LA PRESSE

Hier, ça ressemblait au printemps, mais c'était l'hiver. Aujourd'hui, ça ressemble à l'hiver, mais c'est le printemps.

LE FROID EST REVENU MAIS...

À 17 h 03:47, nous aurons passé l'hiver!

Non, le printemps ne s'est pas trompé de jour. C'est bien aujourd'hui, 20 mars, qu'il arrive. À 17 h 03:47. Alors, un gros bravo à tous ceux qui ont passé l'hiver!

PAUL ROY

Hier après-midi, il faisait 8 degrés. Pierre Gingras, qui a lui-même passé quelques hivers, en a profité pour aller se ballader à la campagne, à Boucherville. Il y a aperçu des volées d'étourneaux, des carouges, des sansonnets, un petit paquet de perdrix hongroises et des mainates rouilleux. Et il a vu des érables couler et une marmotte creuser dans la neige.

Et en revenant à la civilisation, plus précisément aux abords d'un restaurant de poulet frit à la Kentucky, il a vu plusieurs dizaines de goélands à bec cerclé. Et c'était encore l'hiver.

Aujourd'hui, c'est le printemps: l'angle d'incidence du Soleil par rapport à la Terre est tel que le jour est égal à la nuit. Mais aujourd'hui seulement. Cet événement astronomique ne devait d'ailleurs pas empêcher les experts du Bureau météorologique de Montréal, qui loge à l'aéroport de Dorval, de nous prédire un -6 pas très printannier.

La normale, c'est 2 degrés

Qu'à cela ne tienne: le printemps 86 est arrivé et, au printemps, la température grimpe doucement d'un degré par quatre jours en moyenne. Et ce jusqu'à l'été, autre saison fort appréciée.

En principe, il devait faire -6 aujourd'hui, autour de -2 ou -4 demain et encore assez frais samedi. Hier, à Dorval, on ne prévoyait pas de réchauffement avant dimanche, alors que le mercure pourrait grimper à 4 degrés... sous la pluie.

Mais ce ne sont pas là des températures normales. La température normale pour un 20 mars, c'est 2 degrés comme maximum et -6 comme minimum.

Le 21, on passe à 3 et -6; les 22, 23 et 24, à 3 et -5; le 25, à 4 et -5... et ainsi de suite. Le 20 avril, dans un mois, la normale sera de 12 et 2. Et le 20 mai, de 20 et 8 degrés.

L'été arrivera à 12h30:58 le 21 juin. A ce moment-là, la température normale aura atteint 24 degrés pour le maximum et 14 pour le minimum.

Quelques «accidents»

Mais ne vous y trompez pas: il s'agit-là de moyennes, établies entre 1941 et 1985. Rien ne nous assure qu'il n'y aura pas de tempête de neige au cours de ce printemps qui débute un peu mal.

Ce ne sont d'ailleurs pas les exemples «d'accidents» printanniers qui manquent: ainsi, en consultant l'Almanach météorologique d'Environnement Canada, on constate que le 2 avril 1975, une grosse tempête d'hiver avait traversé l'Ontario, le Québec et les Maritimes, y déposant entre 25 et 50 centimètres de neige. Était-ce «l'hiver des Indiens»?

Le 10 mai 1963, l'aéroport de Dorval est enseveli sous 21,8 centimètres de neige et le 20 mai 1936, Montréal reçoit 0,8 centimètre.

Hiver quelconque

Tout cela peut aussi nous arriver cette année. Mais il faudrait être passablement malchanceux. En attendant, ce qui compte, c'est que l'hiver soit fini.

Au fait, comment était-il cet hiver? Assez beau, mais plutôt quelconque d'un point de vue strictement météorologique: un peu plus sec, un peu plus froid que l'an passé, pas de très grosses précipitations, un seul record de basse température (-26 degrés le 18 décembre), mais par contre cinq records de chaleur lors des périodes de redoux de janvier (les 12, 17, 18, 19 et 20). Le mercure était notamment monté à 5,5 degrés le 17 janvier.

Cet hiver, il y a eu cinq chutes de neige de 10 centimètres ou plus — la moyenne est de six par hiver. La plus importante chute de neige a été de 13,6 centimètres le 26 janvier. L'an dernier, il était tombé 22 centimètres le 4 mars.

L'accumulation totale de neige depuis le début de l'hiver: 201,7 centimètres. L'an dernier, à pareille date, il en était tombé 205,7 centimètres.

Une petite vite pour finir: le 14 avril 1969, les Expos jouent leur premier match à domicile; il fait soleil, 21 degrés... et le parc Jarry est déjà tout vert.



Quelque 50 pèlerins occupant des civières ou des fauteuils roulants étaient groupés à l'avant de la basilique de l'Oratoire Saint-Joseph, hier après-midi. photo Jean GOUPIIL, LA PRESSE

LA FÊTE DE SAINT JOSEPH

Près de 20 000 personnes ont envahi l'Oratoire

C'était hier, 19 mars, la plus grande fête de l'année à l'Oratoire du Mont-Royal: la fête de saint Joseph. A cette occasion, près de 20 000 personnes ont gravi les pentes et les escaliers du célèbre sanctuaire montréalais.

JULES BÉLIVEAU

Dès l'aube, à 6 h 30, a rapporté le père Marcel Lalonde, recteur de l'Oratoire, la chapelle de la crypte du sanctuaire était déjà envahie par des travailleurs venus rendre hommage à leur saint patron avant de gagner leur usine, leur chantier ou leur bureau.

Quelques heures plus tôt, la célébration de la fête de saint

Joseph avait commencé par une messe de minuit. Mais la foule des grands jours allait s'amener vraiment pour les messes solennelles célébrées au cours de la journée.

On a ainsi estimé que de 3200 à 3400 personnes ont pris place dans la basilique de l'Oratoire pour la messe de 10 h 30. Dans l'homélie prononcée à cette occasion, Mgr Jude Saint-Antoine, évêque auxiliaire à Montréal, a rappelé l'importance de la vie intérieure chez les chrétiens pour assurer la qualité de l'action de l'Église dans le monde.

La messe célébrée à 14h, à laquelle assistent traditionnellement de nombreuses personnes âgées et handicapées, a attiré de 3600 à 3800 fidèles

dans la basilique de l'Oratoire. Devant les quelque 50 pèlerins occupant des civières et des fauteuils roulants groupés à l'avant de l'église, Mgr Fernand Lapointe, vicaire épiscopal, a évoqué dans son homélie les béatitudes et la paix. Pendant cette messe et vers la fin de l'après-midi, la foule était également nombreuse dans la crypte du sanctuaire, où est placée la grande statue blanche de saint Joseph.

En soirée, la messe de 20h, célébrée par Mgr Paul Grégoire, devait réunir plus de 5000 personnes à l'Oratoire. S'adressant aux pèlerins, l'archevêque de Montréal a d'abord parlé des vocations particulières du frère André et de saint Joseph. De ce dernier, il a répété ce que

dit de lui l'évangile: il était un homme juste. Et il a souligné: «Il faut comprendre ce mot à la lumière de toute l'Écriture. (...) Être juste, dans la Bible, c'est accepter le plan de Dieu sur soi et s'efforcer de le réaliser. Être juste, c'est vivre en faisant siens les chemins de Dieu et en les suivant.»

Mgr Grégoire a ensuite traité de la cause de la paix, pour laquelle il a invité les chrétiens à s'engager concrètement.

Selon le père Lalonde, au moins 40 000 personnes ont participé cette année à la neuvième préparatoire à la fête de saint Joseph, dont le prédicateur était M. Gabriel Villemure, curé de la paroisse Saint-Léon de Westmount.

Trois ans de prison à un automobiliste

L'ORIGINAL (PC) — Un jeune homme de 20 ans, Yvon Brouillard, de St-Eugène, près de Hawkesbury, a été condamné hier à trois ans de prison après avoir plaidé coupable à quatre chefs d'accusation de négligence criminelle causant la mort.

Au volant de sa voiture et en état d'ébriété, le jeune homme avait omis un arrêt obligatoire et provoqué une collision. Les quatre occupants de l'autre véhicule, Charles et Agathe Vary, tous deux âgés de 62 ans, leur fille Hélène, 25 ans, enceinte de cinq mois, et son époux Réjean Filion, âgé de 31 ans, étaient tous décédés à la suite de l'accident.

Craig libéré sous une caution de \$20 000

William C. Craig, le pilote de Nordair accusé de négligence criminelle et de conduite en état d'ébriété causant la mort, à la suite du décès de trois

JOYCE NAPIER

personnes, a été remis en liberté, hier, par la Cour supérieure, en attendant son enquête préliminaire prévue pour aujourd'hui.

Le juge Jean-Guy Boilard a libéré l'accusé moyennant un cautionnement de \$20 000 et a ordonné à Craig de remettre son passeport aux autorités, de ne pas fréquenter les endroits où on ne vend que de l'alcool, de demeurer chez lui de 20 h à 6 h

tous les jours, de ne pas conduire de voiture et d'informer le tribunal de tout changement d'adresse.

Craig, qui répond en tout à sept accusations, aurait tué trois grévistes, tard dans la nuit du 10 février dernier, lorsque sa voiture a fauché un groupe de piqueteurs devant Les Industries Câble d'acier, à Pointe-Claire.

Guy Miron, 30 ans, est mort sur le coup alors que son compagnon, Gaétan Duguay, 31 ans, est décédé plus tard à l'hôpital. La troisième victime, Roger Chouinard, 31 ans, est décédé le lendemain.

Lors de son enquête sur cautionnement, la semaine dernière,

le juge D'Arcy Asselin, de la Cour des sessions, avait décidé que Craig, 39 ans, devait attendre son enquête préliminaire derrière les barreaux.

L'avocat de l'accusé, Me Clément Bluteau, avait dit alors qu'il en appellerait de cette décision devant la Cour supérieure, qui a en effet décidé hier de libérer le pilote.

La nouvelle loi fédérale sur la conduite en état d'ébriété causant la mort, adoptée le 4 décembre dernier, prévoit maintenant une peine maximale de 14 ans d'emprisonnement. Quiconque est reconnu coupable de négligence criminelle est passible de l'emprisonnement à perpétuité.

Les 9 heures de Jean Lapointe
Dimanche 6 avril '86, 14.00h à 23.00h à CKAC
LE GROUPE DESIARDINS ASSURANCES GÉNÉRALES
Radio Québec



photo Bernard Brault, LA PRESSE

Laurent Portugais, directeur général de la CECM.

CÉCM : Laurent Portugais nommé directeur général

C'est désormais M. Laurent Portugais qui assumera la tâche de directeur général à la Commission des écoles catholiques de Montréal. En effet, hier soir, lors de leur assemblée, les commissaires ont décidé à l'unanimité de nommer pour deux ans, à partir du 2 mai 1986, celui qui assurait déjà l'intérim depuis le 26 septembre dernier.

MADELEINE BERTHAULT

Dans leur résolution les commissaires soulignent que M. Portugais remplit déjà la fonction « à l'entière satisfaction du Conseil des commissaires » et qu'il répond à « toutes les conditions d'admissibilité au poste de directeur général ». Rappelons que le prédécesseur de M. Portugais, M. Jean-Claude Rondeau, avait été congédié en septembre dernier à l'issue d'une décision majoritaire des commissaires réunis à huis clos. Ce geste des commissaires avait causé quelques remous à l'automne.

Ecole alternative

Par ailleurs, les commissaires de la CECM ont accepté à l'unanimité, hier soir, la mise en place d'une école alternative dans Rosemont. Il s'agira donc de la cinquième école de ce type sur le territoire de la

CECM. L'école alternative de Rosemont sera située à l'école Sainte-Bibiane et cohabitera avec l'école régulière primaire de Sainte-Bibiane. Une trentaine de parents présents ont applaudi avec enthousiasme cette décision des commissaires.

Dans une autre décision, les commissaires ont accepté la mise en place d'un projet d'enseignement de l'anglais, langue seconde, au premier cycle du primaire à l'école Saint-Pascal-Baylon. La CECM doit toutefois obtenir l'autorisation du ministère de l'Éducation du Québec pour ce faire.

Il s'agit d'une école dont les élèves sont à 90 p. cent allophones, c'est-à-dire provenant d'origines ethniques différentes. On souligne que ces élèves éprouvent de sérieuses difficultés à distinguer le français de l'anglais et de la langue d'origine.

Enfin, on a dévoilé hier soir le résultat du concours lancé par la CECM auprès de cinq firmes d'architectes pour la construction de l'école secondaire de Rivière-des-Prairies. C'est le projet présenté par la firme Desnoyers et Mercure qui a été retenu. Le jury a particulièrement apprécié le souci d'intégration de l'école dans le milieu. Rappelons que le budget alloué pour la construction est de \$13 500 000.

RÉCLAMATION DES FACULTÉS DE MÉDECINE Un statut particulier pour les hôpitaux universitaires

Faut-il accorder un statut particulier aux hôpitaux affiliés aux universités, pour la formation des médecins et pour la recherche? Question irrésolue depuis 10 ans mais qui a amené le Québec à se prononcer, devant la Commission Rochon, en faveur d'un tel statut qu'elles jugent nécessaire.

NICOLE BEAUCHAMP

Le président de la Commission, le Dr Jean Rochon — ancien doyen de la faculté de médecine de l'Université Laval — a prêté, hier, une oreille sensible à cette demande qui touche par ricochet aux standards de la médecine québécoise.

« Il ne s'agit pas seulement de donner un statut privilégié aux hôpitaux universitaires, en guise de reconnaissance. Il importe d'en approfondir la portée, et notamment les incidences financières », a fait remarquer le président, avant de convenir avec les doyens de discussions

ultérieures en présence des dirigeants des hôpitaux concernés.

Ce dossier se révèle plus complexe et délicat qu'il n'y paraît. D'après les explications des doyens des facultés de médecine, le statut d'hôpital universitaire suppose une distinction entre les « affiliations complètes ou partielles » avec les universités. Les « hôpitaux majeurs » sont les grands centres hospitaliers (ex. Notre-Dame, Royal Victoria etc.) qui, tout en prodiguant des soins spécialisés, forment les étudiants dans diverses disciplines médicales et autres professions reliées à la santé (pharmaciens, infirmières etc.).

Le financement de ces hôpitaux fait problème. C'est même là que le bât blesse. D'après des études américaines, ces institutions enregistrent des coûts de 5 à 20 p. cent plus élevés. « Nous ne voulons pas un financement basé sur le per capita des étudiants qui y font leur apprentissage. Cette formule négligerait bien d'autres aspects comme la recherche, qui contribue à re-

hausser la qualité des soins », ont indiqué les doyens.

De fait, ces hôpitaux officieusement « universitaires » requièrent la présence de plus de personnel de haute compétence scientifique et plus d'équipement sophistiqué. Toutefois, les budgets attribués par le ministère de la Santé et des Services Sociaux (MSS) ne tiennent pas compte de ces réalités, ni des dépenses inhérentes à l'enseignement et à la recherche médicale.

En outre, des discordances entre les politiques du MSS et celles du ministère de l'Éducation s'en mêlent: « Mal engagé dès le départ, le processus de transfert de fonds entre les deux ministères demande à être révisé en fonction des besoins réels des centres d'enseignement universitaire », affirment les doyens.

Ces derniers pensent aussi qu'il faut réexaminer les politiques de planification de la main d'œuvre médicale. Celles-ci visaient à répartir l'effectif médical entre les omnipraticiens (60

p. cent) et les médecins spécialistes (40 p. cent). Les doyens mettent en doute les études sur lesquelles sont appuyées ces politiques et ils déplorent les « effets néfastes » causés par les contingents de candidats auxquels ces études ont conduit. Il s'agit ici, bien sûr, des candidats admis dans les facultés de médecine.

Selon le monde médical, les besoins à venir de notre population vieillissante commandent d'accélérer la formation de médecins en gériatrie, de même qu'il faut ouvrir des unités et des cliniques externes de gériatrie dans les hôpitaux.

Mais à quand le coup de barre des facultés pour préparer à une pratique médicale plus attentive aux dimensions psycho-sociales?

« Les programmes de formation des omnipraticiens en médecine familiale permettront mieux de contrebalancer la pratique fragmentée qu'engendrent les spécialités », répondent les doyens.

SELON DES CHERCHEURS DE SAINT-LUC

Les Québécoises qui ont boudé le lait sont plus sujettes à l'ostéoporose

Une équipe de chercheurs de l'hôpital Saint-Luc vient de découvrir une relation directe entre la vulnérabilité des Québécoises à l'ostéoporose et leur consommation quotidienne

HUGUETTE ROBERGE

de calcium. Conclusion: les Québécoises qui ont toujours boudé le lait et les produits laitiers présentent, à la quarantaine, une masse osseuse plus faible que les autres.

L'ostéoporose, cette maladie dont on parle de plus en plus, rend graduellement les os plus poreux et beaucoup plus fragiles. La quantité d'os peut devenir insuffisante et ne plus assurer sa fonction mécanique de soutien de l'organisme. On observe alors des écrasements vertébraux, des fractures plus ou

moins « spontanées » du col fémoral ou du poignet.

On savait déjà que les Canadiennes adultes ont une alimentation trop pauvre en calcium. On savait aussi que l'ostéoporose atteint une Québécoise sur quatre après la ménopause, et un Québécois sur huit après l'âge de cinquante ans.

La carence en calcium n'est pas seule responsable de l'ostéoporose, qui est également associée à des facteurs génétiques et au mode de vie (l'exercice physique, entre autres), mais plusieurs études étrangères ont démontré qu'elle en est une cause certaine.

L'étude québécoise, réalisée au cours des six derniers mois par une équipe de professionnels, médecins et diététistes, sous la direction du Dr Daniel Picard, a été subventionnée au

coût de \$30 000 par la Fédération des producteurs de lait du Québec. Il s'agit d'une première, car jamais encore on n'avait mesuré scientifiquement la densité osseuse des Québécoises et étudié ces données en relation avec leurs habitudes alimentaires.

L'échantillon d'analyse se composait de 200 femmes entre 40 et 50 ans, en bonne santé générale, menstruées régulièrement jusqu'à l'année dernière. À l'aide de deux types d'ostéodensitomètre (appareil à simple ou double émission qui sert à mesurer la densité des os), les chercheurs ont mesuré leur contenu minéral osseux au niveau des parties anatomiques les plus vulnérables aux fractures: poignet et colonne lombaire. De plus, les participantes ont répondu à un questionnaire diététique élaboré,

visant à quantifier la prise de calcium dans la diète au cours de la vie.

Le résultat, illustré par graphiques: plus les femmes ont consommé de calcium et plus leurs os sont solides. Cette étude souligne l'importance pour chaque Québécoise de consommer quotidiennement et au cours de toute sa vie les quantités de calcium recommandées pour les différents groupes d'âge, soit de 800 à 1 000 milligrammes pour les femmes de 20 à 40 ans.

Toutes doivent savoir que la prise de calcium dans la diète — c'est-à-dire dans les aliments, laits et produits laitiers, et non sous forme de comprimés difficilement assimilables — est essentielle pour bâtir leur capital osseux et ainsi réduire les risques d'ostéoporose.

NOS MODÈLES 1986 SONT NÉGOCIABLES

Venez voir jusqu'ou... chez les Pros Nissan.

Si vous êtes un bon négociateur ou une bonne négociatrice, venez voir jusqu'ou vous pourrez faire plier les 16 concessionnaires NISSAN du Grand Montréal.

Ils ont un important inventaire de voitures et de camions prêts à livrer et si vous êtes adroits vous saurez en profiter...

Les PROS NISSAN sont des concessionnaires qui ont décidé de faire des concessions. À vous de jouer... et de gagner.

6 886\$*



MICRA

10 386\$*



PULSAR

13 386\$*



MULTI

*taxe, transport et préparation en sus.

LOCATION
MICRA

à partir de
14900\$
par mois

- Dépôt de 1 000,00\$ requis
- Base de 48 mois/80 000 km
- Taxes et immatriculation en sus.
- Offre valide jusqu'au 20 avril 1986



Procurez-vous le Programme Sécuritaire Prolongé - PSP une garantie supplémentaire sur votre véhicule.



Un choix
brillant



Les 16 concessionnaires
Pros Nissan du
Montréal métropolitain

AUTOMOBILES ALEXANDER INC.
SAINT-LOUIS DE TERREBONNE
4100, chemin Gascon 477-1444

AUTO GOUVERNEUR INC.
LAVAL
1501, boul. des Laurentides 668-1650

BAILLARGEON NISSAN INC.
LONGUEUIL
760 est, rue Saint-Charles 677-8979

BELLEMARE NISSAN LTÉE
MONTRÉAL
10305, avenue Papineau 382-2780

BROADWAY AUTOMOBILE LTÉE
LASALLE
7550, rue Broadway 366-8931

BRUCY AUTO INC.
VAUDREUIL
900, boul. Harwood, route 342 455-1434

CITÉ NISSAN
MONTRÉAL
3500 ouest, rue Jean-Talon 739-3175

FAIRVIEW NISSAN LTÉE
POINTE CLAIRE
345, boul. Brunswick 697-9141

GARAGE DUMOULIN LTÉE
Saint-François, LAVAL
8115, boul. Levesque 665-7450

GARAGE MODELAUTO INC.
POINTE-AUX-TREMBLES
12230 est, rue Sherbrooke 645-4546

LABELLE NISSAN
BLAINVILLE
818, boul. Labelle 430-4120

MANOIR NISSAN INC.
REPERTYNGNY
225, boul. Brien 585-5824

MERCIER NISSAN INC.
MERCIER
55 ouest, boul. Saint-Jean-Baptiste 691-9541

ROGER BAUDIN AUTOMOBILES INC.
MONTRÉAL-NORD
10511, avenue Belvois 321-8600

SNYDER NISSAN LTÉE
LACHINE
2125, rue Notre-Dame 634-7211

ST-EUSTACHE NISSAN LTÉE
SAINT-EUSTACHE
801, boul. Sauve 472-8666

La boxe est infiltrée par le monde interlope comme aucun autre sport, dit le juge Bernier

Si le monde interlope avait infiltré n'importe quel autre sport professionnel de la façon dont il a infiltré la boxe professionnelle, au Québec, depuis cinq ans, le public crierait au scandale.

CONRAD BERNIER

C'est là la déclaration la plus percutante que le juge Raymond Bernier, qui a présidé entre le 25 octobre 1984 et le 24 avril 1985 un Comité d'étude sur la boxe professionnelle et le kickboxing au Québec, a faite, hier, au cours d'une conférence de presse portant sur le rapport final de ce comité.

Rappelant d'abord qu'« un comité d'étude n'est pas une commission d'enquête et que son objectif principal n'est pas de publier les informations recueillies, mais de renseigner les mandataires et de les éclairer, le cas échéant, sur les décisions à prendre », le juge Bernier a admis qu'il eut été « plus spectaculaire de révéler des noms » — le comité a interrogé 125 individus reliés de très près au milieu montréalais de la boxe — mais qu'il était plus important de mettre en place une législation susceptible de combler les lacunes existant présentement à plusieurs niveaux de l'organisation de la boxe professionnelle et de son fonctionnement.

De toute façon, le Comité avait donné à ses témoins l'assurance d'une totale confidentialité. Puis les informations policières recueillies, selon les termes du mandat du comité, étaient tout aussi confidentielles, parce qu'elles reposaient en partie sur de l'écoute électronique.

Le juge Bernier a tenu à préciser que les membres du comité avaient quasi unanimement sug-



Le juge Raymond Bernier

photo P.-H. Talbot, LA PRESSE

géré « une réglementation sévère, une application sévère des règlements et un contrôle sévère ».

« Nos motivations, au départ, a-t-il expliqué, tenaient aux considérations suivantes: la boxe professionnelle au Québec est infiltrée par le monde interlope; une telle infiltration est rendue possible par la loi du silence, l'absence de dénonciation, l'appât de l'argent, raison d'être du crime organisé; cette infiltration est réelle par le biais de la promotion et de la gérance; l'intérêt public, qui doit primer sur les intérêts de la boxe professionnelle, commande de dénoncer cette infiltration ».

Le juge Bernier conclut: « Dans les circonstances, un contrôle par des organismes

d'État, selon des normes équitables, réalistes, raisonnables, s'impose. Dans une décennie axée juridiquement sur des Chartes des droits, certains diront que nous sommes allés trop loin dans nos recommandations. Le problème est de savoir où finissent les droits des uns, les exploités, — et où commencent les droits des autres, les exploités. Dans le monde de la boxe, les boxeurs et le public sont les exploités. Or, dans une société démocratique, ceux-ci ont aussi des droits. Il nous est donc apparu nécessaire qu'un organisme gouvernemental puisse obtenir des pouvoirs bien définis — l'ex-sous-ministre de la Justice René Dussault travaille déjà à plein temps à définir ces pouvoirs et à élaborer une éventuelle législation — pour contrôler certains

indésirables, et cela malgré les Chartes des droits ».

Avant de déclarer qu'il rentrerait carrément chez lui si rien ne changeait, dans des délais raisonnables, dans le monde de la boxe professionnelle au Québec, le juge Bernier a admis que la décision de ne révéler l'identité d'aucun des témoins interrogés par le comité, de même que celle de n'identifier aucun des individus du monde interlope ayant présumément infiltré la boxe professionnelle au Québec, était celle du ministre de la Justice, M. Herbert Marx.

Les enfants en congé et les enseignants en colloque

Pendant que les enfants des écoles catholiques de Montréal jouiront de deux journées de congé péagogique, lundi et mardi, leurs professeurs se réuniront au Palais des Congrès pour se pencher sur les particularités de l'enseignement en milieu urbain.

Plus de 4 000 enseignants, membres de l'Alliance des professeurs de Montréal, prendront part à ce colloque qui se tiendra sous le thème *Eduquer en ville*.

L'Alliance, affiliée à la Centrale de l'enseignement du Québec, profitera de cette rencontre annuelle pour dévoiler

sa politique syndicale d'enseignement pour l'école montréalaise.

C'est le biologiste et humaniste français bien connu, Henri Laborit, qui prononcera, lundi matin, la conférence d'ouverture. Son exposé traitera de l'influence de l'environnement urbain sur les comportements et les conditions d'apprentissage des enfants.

Par la suite, les participants formeront des ateliers pour discuter notamment de la violence, des arts, de la culture ainsi que de l'importance croissante des communautés ethniques.

SELON DES PROFESSEURS INTERROGÉS

Les cégeps ont peu d'avenir

Les cégeps ont peu d'avenir et ne sont pas un idéal souhaitable, ont dit les enseignants des collèges publics à des enquêteurs, qui ont rendu leur rapport public hier.

ANDRÉ NOËL

« Les enseignants interviewés décrivent un cégep qui, dans son fonctionnement concret, n'est pas une institution viable à moyen ou à long terme », affirment les enquêteurs du Conseil des collèges dans une vaste étude.

Le conseil a mené des entrevues au printemps dernier auprès d'un échantillon scientifique de 201 enseignants représentant les 9 556 enseignants à temps complet oeuvrant dans les 46 cégeps de la province.

Le rapport de 138 pages décrit un enseignement mal à l'aise « qui oscille entre l'adaptation, la résignation et la colère ».

En moyenne, les enseignants ont 41 ans, gagnent \$33 000 par année, donnent 12 heures et demie de cours par semaine, trente semaines par année et sont des hommes à 68 p. cent.

Quelque 55 p. cent d'entre eux ont un baccalauréat; 15 p. cent une maîtrise; quatre p. cent un doctorat; et le reste, des diplômés non universitaires. Ils se trouvent à 58 p. cent dans le secteur général et à 42 p. cent dans le secteur professionnel. Vingt pour cent font de la recherche.

Beaucoup semblent insatisfaits, affirme le rapport, intitulé « Étude de la pratique professionnelle des enseignants et enseignants de cégep » et qui se veut un tableau complet.

La première plainte concerne les étudiants. Les enseignants interviewés ont soutenu que les nouveaux étudiants manquent de notions fondamentales et de capacité d'analyse, séchent les cours ou arrivent en retard, sont incapables d'attention soutenue, ne peuvent tolérer longtemps la théorie, etc.

Des enseignants ont ajouté que les étudiants passent trop facilement au cégep à cause de la normalisation des notes au secondaire. Selon certains, il faudrait une année préparatoire avant d'être admis au collège.

« C'est urgent de se pencher sur les nouveaux étudiants; bientôt on ne pourra plus rien leur enseigner », a dit un enseignant au cours d'une entrevue.

Les enseignants se plaignent aussi d'un manque de communication avec la direction des cégeps. Ils ne cachent pas leur colère face à la pauvreté des ressources.

Enfin, 77 p. cent d'entre eux soulignent que les conflits sont abondants au sein de leurs départements. De nombreux conflits surgissent autour des modes d'évaluation. La moitié des enseignants estiment que l'évaluation est un mal nécessaire.

Les enseignants croient par ailleurs que leur profession est dépréciée dans la société québécoise.

Le rapport souligne que l'enseignement aura été le premier choix de carrière pour moins de la moitié (42 p. cent) des 201 enseignants interviewés.

« Il y a un malaise sérieux dans les cégeps, a conclu un des auteurs du rapport, Réginald Grégoire. En fait, le malaise est à ce point sérieux et profond qu'il remet en cause l'avenir de cette institution ».

Créé en 1967, le réseau des cégeps — acronyme pour collèges d'enseignement général et professionnel — dispose d'un budget annuel d'environ \$700 millions et accueille cette année 137 124 étudiants.

« COALITION-JEUNESSE »

Les jeunes appuient « en principe » le sénateur Hébert

Profitant de l'importante couverture des médias que leur ont valu la grève de la faim du sexagénaire sénateur libéral Jacques Hébert, l'abandon du programme Katimavik et la

FERNAND BEAUREGARD

quasi-dissolution du ministère d'État à la Jeunesse, les jeunes du Québec sont en voie de créer un mouvement auquel ils ont donné le nom de « Coalition-Jeunesse ».

Conçue il y a à peine un mois, « Coalition-Jeunesse » appuie « en principe » le geste spectaculaire du sénateur. Si le mouvement se veut apolitique, comme l'a souligné hier M. Gilles Maltais, vice-président de la CEQ, lors d'une conférence de presse à l'Université de Montréal, il entend lancer sur la place publique le débat concernant la situation dramatique de la jeunesse.

Déjà une soixantaine d'associations de jeunes (étudiants, chômeurs, travailleurs sociaux, etc.) et partis politiques (NPD-Québec, Parti humaniste, Jeunes libéraux du Canada, section Québec), ont accepté de se joindre à la Coalition, mais à condition d'être consultés avant qu'un véritable programme d'action soit mis au point.

Par la voix de son porte-parole, « Coalition-Jeunesse » invite tout organisme, mouvement ou

parti politique, regroupement de tout genre, intéressé aux problèmes de la jeunesse, à rallier ses rangs afin d'aider les jeunes à se sortir d'une situation qui n'est rien d'autre qu'un « chaos injustifiable ».

Comme premier geste officiel, le mouvement demande au gouvernement Mulroney:

■ de restaurer le ministère d'État à la Jeunesse en lui réinjectant les crédits nécessaires;

■ de tenir compte du rapport du comité sénatorial spécial de février 1986 (« Jeunesse: un plan d'action ») et d'ouvrir le débat à partir des 26 recommandations du rapport;

■ de rencontrer le premier ministre et tout autre membre de son cabinet intéressé à la condition de la jeunesse;

■ de convoquer dans les plus brefs délais un forum national où tous les groupes — syndicats, partis politiques ou associations participant directement ou indirectement au mieux-être de la jeunesse — seraient invités;

■ de créer un programme « Jeunesse nationale de service volontaire à la communauté » ouvert à tous les jeunes de 17 à 24 ans, soit en s'inspirant de Katimavik, soit en accordant à cet organisme non gouvernemental que financerait le secrétariat d'État, les crédits nécessaires à son développement.

Accident mortel

Une résidente de Saint-Eustache est décédée tôt hier matin dans un accident de la circulation sur l'autoroute des Laurentides près de la sortie du boulevard Sainte-Rose, à Laval.

Mme Lise Sarrazin, 29 ans, a perdu la maîtrise du minibus qu'elle conduisait et est allée heurter un lampadaire. La victi-

me était seule à bord du véhicule. Selon la Sûreté du Québec, Mme Lise Sarrazin est morte instantanément.

Le minibus a été transporté au service d'inspection du ministère des Transports, à Rivière des Prairies, où l'on procédera à des tests dans le but d'éclaircir les causes de l'accident.

Lumières!

Faites votre choix!

SONY

- STYLE MONITEUR
- 108 CANAUX
- TÉLÉCOMMANDE
- ÉCRAN 18"

ÉTAIT 799\$

RABAIS DE 150\$

649\$

KV 1770

FOUR MICRO-ONDES

YMQ-6616

Quasar

« S'INSTALLE SOUS UNE ARMOIRE! »

Prix régulier: 299\$

RABAIS DE 50\$

249\$

VM-6000

LA CAMÉRA TOUT EN UN ENREGISTREUSE CAMÉRA CASSETTE PILES PESE MOINS DE 2,5 kilos!

ÉTAIT 1599\$

ZENITH

NOUVEAU BAS PRIX 989\$

Beta hi-fi ready SL-HFR 70

- FIXE ET RALENTI PARFAITS
- 127 CANAUX
- 6 PROG./7 JOURS
- TÉLÉCOM. SANS FIL

ÉTAIT 799\$

CS1960

MITSUBISHI

- 20"
- MONITEUR HAUTE RÉSOLUTION
- TÉLÉCOM. SANS FIL

ÉTAIT 699\$

649\$

RABAIS 50\$

LA PLUS FACILE! LA PLUS DISCRÈTE! CAMÉRA avec CASSETTE intégrée

LOUEZ-LA POUR *299\$ PAR JOUR

SONY Video 8

* AUSSI TARIF VACANCES

Grand Choix... petits prix!

8390, ST-HUBERT 388-1122/4636 (sud de Métropolitain)

5916, BELANGER 256-7571 (coin Lacordaire)

SPEC

RESTAURANT LES HALLES

Le cœur de Paris au centre de Montréal

1450, rue Crescent
844-2328

CENTRE-VILLE PRÈS DE VOS BUREAUX

À PROXIMITÉ: métro Peel ou Guy

Régler agréablement vos affaires en dégustant nos plats du jour

695\$ à 1350\$

Du mardi au vendredi de 11 h 45 à 14 h 30

VENTE HABITS SUR MESURE

Croisés, Simples, Veston/Pantalon À partir de 350\$

Tissus légers de printemps et d'été

Date limite: le 30 mars 1986

GIANTONIO

LE MAÎTRE TAILLEUR ITALIEN

7396 St-Hubert
271-5771

VISA - MASTERCARD - AMERICAN EXPRESS

Pierre Foglia

La chronique de Pierre Foglia nous reviendra dès son retour de vacances.

LES SERVICES ESSENTIELS ASSURÉS

STRSM: employeur et syndiqués restent sur leurs positions

Les parties concernées dans le conflit de transport en commun de la Rive-Sud attendent d'être de nouveau convoquées par les médiateurs Michel Sainte-Marie et Marcel Béliveau, avant de reprendre les pourparlers. Entre-temps, les services essentiels ont été admirables-

Sondage de la Voix populaire défavorable à la candidature du maire Drapeau

Le maire Drapeau ne devrait pas se représenter à la mairie lors des prochaines élections municipales, selon une majorité d'électeurs du Sud-Ouest de Montréal. Tel est le résultat d'un sondage sans aucune prétention scientifique, publié par La Voix populaire, cette semaine.



Le maire Jean Drapeau

Saint-Hubert: les cols blancs votent des grèves sélectives

Les cols blancs de Saint-Hubert, au nombre d'une centaine dont une vingtaine d'employés temporaires, ont mandaté leur exécutif syndical de déclencher éventuellement des grèves limitées et sélectives, afin de hâter le renouvellement de leur contrat de travail.

McGill College: le projet Cadillac-Fairview compromis?

La Ville de Montréal vient d'essayer une rebuffade en Cour supérieure. Le juge Philip Cutler a en effet décidé qu'elle n'avait pas le droit d'exproprier un terrain sur l'avenue McGill College, dont le propriétaire contestait l'expropriation.

Mairie de Saint-Laurent L'ex-député Leduc candidat

Après avoir cédé son siège au premier ministre Robert Bourassa, lors des dernières élections provinciales, M. Germain Leduc sera candidat à la mairie de Saint-Laurent le 2 novembre prochain.



Germain Leduc

TÊTES D'AFFICHE Armand Bernard, le dernier des tonneliers canadiens-français

Il est de ces métiers que les transformations technologiques et les produits nouveaux ont fait disparaître. Celui de tonnelier par exemple, qu'Armand Bernard a exercé pendant 44 ans à la Société des alcools du Québec.



M. Armand Bernard conserve ce baril fabriqué de ses mains comme la prunelle de ses yeux. Ce baril lui avait permis de mériter un deuxième prix lors de l'Exposition agricole et industrielle de Saint-Hyacinthe, en 1939.

Le ministre Gilles Rochefort, responsable de la Régie des installations olympiques, et M. Jean Deschamps, président de la RIO, reçoivent leurs invités ce soir à 18 h pour une réception suivie d'un dîner, afin de marquer le début des célébrations du dixième anniversaire du Parc olympique.

Le ministre Bernard Landry enseignera en Commerce internationale à l'Université du Québec à Montréal à partir de septembre prochain. Pierre O. Courtemanche, directeur général de la Librairie des sciences administratives, nous apprend que son local servira de tremplin pour le lancement du livre Au delà de la gestion traditionnelle - Une voie vers l'excellence.

Vous avez des moments de loisirs et vous souhaitez les occuper à titre d'entraîneur ou de marquer de baseball ou de balles-molle? Vous pouvez réaliser votre rêve en communiquant avec Roland Biseau, du Service des loisirs de la Ville de Montréal, au 872-6304.

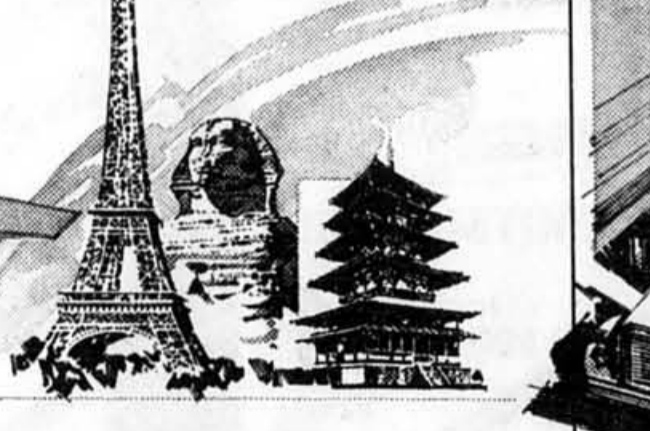
NOTRE PLUS GRAND SOUCI EST DE VOUS SIMPLIFIER LA VIE



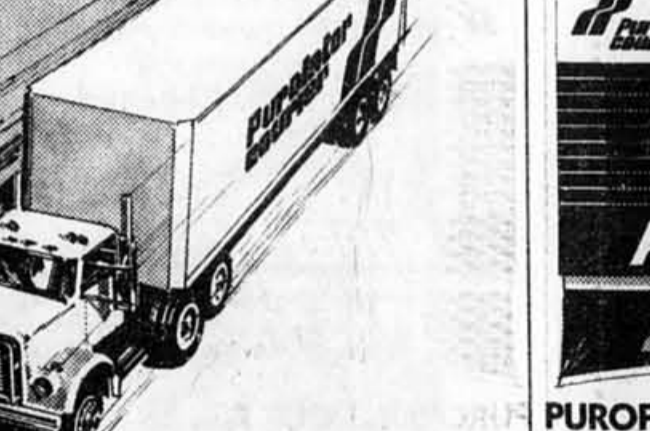
LE SERVICE DE COURRIER LE PLUS RAPIDE ET FIABLE QUI SOIT, POUR VOS LETTRES ET DOCUMENTS. La PUROLETTER est livrée le lendemain à n'importe quel point du réseau Purolator Courrier au Canada et aux U.S.A., plus de destinations que tout autre service de courrier.



LIVRAISON LE LENDEMAIN AU CANADA ET AUX ÉTATS-UNIS. Purolator Courrier a une flotte aérienne rivalisant avec celle d'une ligne commerciale. Plus de 100 avions volent de nuit, d'un littoral à l'autre, pour livrer leurs cargaisons avant l'aube.



PUROLOTOR MONDIAL. Purolator offre maintenant un service international complet vers 165 pays, c'est-à-dire presque partout où il y a un monde des affaires. C'est un service fiable de livraison le surlendemain aux ports d'entrée d'Europe, du Royaume-Uni et du Japon, à des prix vraiment raisonnables.



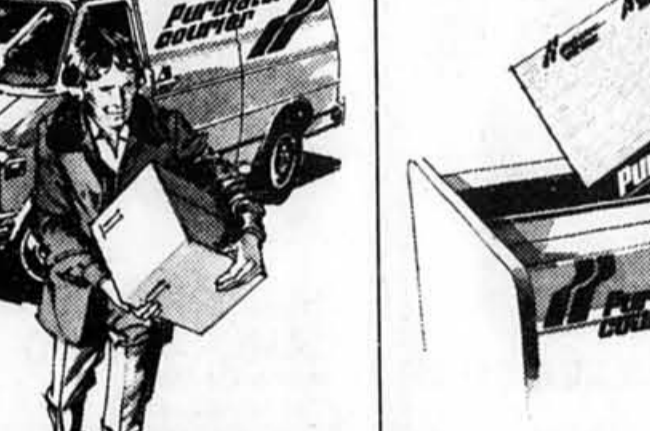
LE PLUS IMPORTANT SERVICE DE COURRIER ROUTIER AU CANADA. Purolator dispose d'un système de livraison routière dont le réseau s'étend de Terre-Neuve à la Colombie-Britannique en passant par tous les réseaux régionaux à l'intérieur. Vous n'avez donc plus besoin d'inventaires démesurés ni d'une flotte de camions puisque nous sommes là pour vous servir de système de distribution!



PUROPAK. POUR DES ENVOIS PESANT JUSQU'À 2,27 kg (5 lb). PUROPAK est conçu pour protéger vos envois. Fait à partir d'un remarquable nouveau matériau robuste, sécuritaire et résistant à l'eau, il est facile à adresser avec un stylo-bille.



CENTRES DE SERVICE À LA CLIENTÈLE, DANS LES GRANDS CENTRES. Service commode et efficace bien situé pour suppléer au service de cueillette normal. Les expéditeurs n'ont pas toujours le temps de préparer leurs envois à temps pour la cueillette régulière.



OUI, NOUS VOULONS VOUS SERVIR! Tous nos efforts concourent à vous offrir le service de courrier le plus fiable et le plus rapide dans l'industrie... au meilleur prix possible. Nos camions sont reliés par radio au poste de commande pour répondre en vitesse à votre appel.



RELAIS DE DÉPÔT RAPIDE POUR CUEILLETTE EN SOIRÉE. Un autre service "après fermeture" pour livraison le lendemain. L'heure de la dernière cueillette est indiquée sur chaque boîte.

1000 JAMBONS GRATUITS

Sur achat d'un vidéo, télécouleur, système de son, micro-onde, de plus de \$450

J.M. SAUCIER ELECTRONIQUE

Lester FORÊT NOIRE

Un jambon par client

1 AN SANS INTÉRÊT

STOP

* SUR ARTICLES SÉLECTIONNÉS

Emerson



FOUR À MICRO-ONDES

- Minuterie 30 minutes • Décongélation • Puissance de 400 watts
- Modèle R-501

\$199⁹⁹

Technics



AMPLIFICATEUR STÉRÉO

- puissance de 35 watts canal
- entrée tape moniteur
- contrôle de tonalité

LIMITÉ 1 PAR CLIENT

\$99⁹⁹

RCA



TÉLÉCOULEUR 20"

Modèle FKR-425

- Syntonisation VHF-UHF
- 100% transistorisé
- Auto-couleur

\$333⁹⁹

COMPTANT SEULEMENT

Emerson



TÉLÉCOULEUR 20"

Modèle ECR-211

- Télécommande 12 fonctions
- Syntonisation 12 présélections

\$399⁹⁹

COMPTANT SEULEMENT

ZENITH VHS



CAMÉRA et MAGNÉSCOPE À CASSETTE combinés dans un même appareil

- Viseur électronique permettant instantanément la lecture sur place
- Haute sensibilité, décalages réduits pour prises de vue nécessitant aussi peu que 15 lux
- Objectif zoom 6X automatique / manuel à rendement élevé, avec possibilité de réglage macro-foyer
- Commandes automatiques de l'équilibre des blancs et du diaphragme
- Fonctionnement sur C.A. bloc d'alimentation ou adaptateur pour batterie d'automobile

RABAIS DE \$511

Maintenant **\$988⁹⁹**

comptant seulement

\$1000 GRATUIT en location de films

ELECTROHOME



TÉLÉCOULEUR 14"

Modèle 33CC 11

- Télécommande accès direct
- Ecran bleu optique
- Syntonisation électronique 12 canaux

GRATUIT \$500 en location de films

Versement comptant \$272.41

Prix Saucier \$469.99

\$199⁹⁹ x 12 mois

ColorTrak RCA



MONITEUR COULEUR 20"

- Télécommande à 22 fonctions
- Entrée audio / vidéo
- Réglage couleur et contraste automatiques
- Affichage à l'écran

GRATUIT \$500 en location de films

Versement comptant \$174.11

Prix Saucier \$599.99

\$399⁹⁹ x 12 mois

Panasonic



TÉLÉCOULEUR 20"

Modèle PC-2063

- Syntonisation électronique 127 canaux
- Télécommande accès direct à 20 fonctions
- Ecran «Quintrix»
- Système «Color Pilot»
- Affichage à l'écran

GRATUIT \$1000 en location de films

Versement comptant \$283.11

Prix Saucier \$699.99

\$399⁹⁹ x 12 mois

ELECTROHOME



MONITEUR COULEUR 20"

- Entrée audio-vidéo
- Télécommande à 18 fonctions
- Syntonisation électronique 105 canaux
- Tube-image bleu optique

MODÈLE 48-CB14

GRATUIT \$1000 en location de films

Versement comptant \$228.61

Prix Saucier \$649.99

\$399⁹⁹ x 12 mois

Emerson



MAGNÉSCOPE VHS

Modèle VCR-910

- Accès frontal
- Télécommande 9 fonctions à infrarouge
- Programmable 4 / 14 jours
- Syntonisation électronique

GRATUIT \$1000 en location de films

Versement comptant \$191.61

Prix Saucier \$549.99

\$339⁹⁹ x 12 mois

HITACHI

LA SCIENCE AU SERVICE DES SENS



MAGNÉSCOPE VHS

Modèle VT-1100

Voici des caractéristiques étonnantes:

- Accès frontal, ligne profilée
- Télécommande 12 fonctions infra-rouge
- Programmable 14 jours / 2 émissions
- Câblodecteur 107 canaux à 80 présélection digitales.

GRATUIT \$1000 en location de films

Versement comptant \$599.99

Prix Saucier \$599.99

\$599⁹⁹ x 12 mois

ELECTROHOME HI-FI



MAGNÉSCOPE VHS HI-FI

Modèle AVR-38

- Stéréo HI-FI
- Accès frontal
- Télécommande 25 fonctions à infrarouge
- Rebobinage automatique

GRATUIT \$1000 en location de films

Versement comptant \$296.11

Prix Saucier \$799.99

\$479⁹⁹ x 12 mois

SHARP



MAGNÉSCOPE VHS

Modèle VC-388

- Stéréo Dolby
- 8 programmes / 14 jours
- 4 têtes
- Effets spéciaux complets
- Syntonisation électronique 139 canaux

4 TÊTES STÉRÉO

GRATUIT \$1000 en location de films

Versement comptant \$441.11

Prix Saucier \$899.99

\$449⁹⁹ x 12 mois

HITACHI

LA SCIENCE AU SERVICE DES SENS



MONITEUR COULEUR 21"

Modèle CT-2000

- Entrée et sortie audio / vidéo
- Ecran haute résolution
- Commande des basses et des aiguës
- Entrée RGB
- Télécommande à 18 fonctions

2 haut-parleurs SP-501 inclus

Cabinet Hitachi en option \$99⁹⁹

GRATUIT \$500 en location de films

Versement comptant \$490.11

Prix Saucier \$999.99

\$499⁹⁹ x 12 mois

Quasar



CAMCORDER CAMÉRA VIDÉO

Modèle VM-10K

- Sensibilité 10 LUX
- Amertume focale de F 1.2
- Enregistrement de 2 heures et 40 minutes
- Viseur électronique
- Equilibre automatique du blanc
- Mise au foyer automatique

GRATUIT \$1000 en location de films

Versement comptant \$511.11

Prix Saucier \$1899.99

\$1299⁹⁹ x 12 mois

Sansui



TÉLÉCOMMANDE INTELLIGENT SUPER COMPO IS-900P

140 WATTS

L'ensemble comprend:

- Amplificateur intégré 70 watts par canal, modèle A-900P.
- Syntonisateur digital quartz AM-FM stéréo, modèle T-900.
- Magnétophone à cassettes stéréo DOLBY contrôles logiques, modèle D-35 CF.
- Table tournante tangentielle, programmable, modèle PL-55.
- Télécommande infrarouge 8 fonctions, modèle RS-100.
- 2 haut-parleurs à 3 voies, 125 watts chacun, modèle HS-3125.
- Cabinet audio, modèle GX-900.

CONTRÔLEZ TOTALEMENT VOTRE SYSTÈME DE SON GRÂCE AU RS-100 À INFRAROUGE

GRATUIT \$1000 en location de films

Versement comptant \$762.11

Prix Saucier \$1,799.99

\$999⁹⁹ x 12 mois

2% EXTRA SUR CARTES DE CRÉDIT * SUJET À L'APPROBATION DU CRÉDIT

80 MOIS DE GARANTIE

LA TRANQUILLITÉ AU FOYER

J.M. SAUCIER VOUS OFFRE LA TRANQUILLITÉ AU FOYER GRÂCE À SA GARANTIE DE 80 MOIS POUR VOTRE TÉLÉCOULEUR, VOTRE MAGNÉSCOPE VHS, VOTRE CAMÉRA VIDÉO ET VOTRE SYSTÈME DE SON. LE SERVICE À DOMICILE MOYENNANT UN LÉGER SUPPLÉMENT.

SERVICE 5 ÉTOILES

- UNE ÉQUIPE DE TECHNICIENS DIPLOMÉS
- UN ÉQUIPEMENT DE CONTRÔLE ULTRA MODERNE DÉPASSANT LES NORMES
- UN SERVICE AUTORISÉ SUR GARANTIE DES PLUS GRANDES MARQUES
- RÉPARATIONS SUR APPAREILS HORS GARANTIE
- FLOTTE DE CAMIONS POUR SERVICE À DOMICILE

GRATUIT \$1000 DE LOCATION DE FILMS

UNE VALEUR DE \$100 À \$1000 APPLICABLE SUR LA LOCATION DE FILMS DE NOTRE CLUB VIDEO À L'ACHAT D'UN VIDÉO ET / OU D'UN TÉLÉVISEUR DE \$500 ET PLUS.

PLUS DE 3000 FILMS VHS FRAIS D'INSCRIPTION \$20

Le Super Marché de l'Électronique®

POINTE-CLAIRE
971, boul. St-Jean nord, 694-9180 (pres. du restaurant Chi-Chis)

MONTRÉAL
10090, St-Laurent, 389-3541

LONGUEUIL
2904, chemin Chambly, 651-0070

SHERBROOKE
2300, o. King, 563-9191



Sarah Ferguson et son fiancé, le prince Andrew. photo AP

Andrew et Sarah, mariage à l'été

LONDRES (AFP) — Le palais de Buckingham a officiellement confirmé, hier, la nouvelle attendue depuis des semaines au royaume d'Angleterre : les fiançailles du prince Andrew, second fils de la reine Elizabeth, avec Mlle Sarah Ferguson.

Le couple souhaite se marier dès cet été, à l'abbaye de Westminster, en présence des principales têtes couronnées du globe et de nombreux chefs d'Etat et de gouvernements.

Main dans la main et échangeant régulièrement des coups de coudes, lors de leur première interview ponctuée d'éclats de rire, Andrew et Sarah se sont déclarés littéralement aux anges.

Les sujets du Royaume-Uni ont appris qu'amis d'enfance depuis l'âge de cinq ans, les deux jeunes gens aujourd'hui âgés de 26 ans ne se sont découverts une passion réciproque que l'an dernier, en assistant côte à côte aux courses de chevaux d'Ascot, l'un des hauts lieux de la vie mondaine.

Baptisé « Andy-le-Tombeur » par la presse, à la suite de liaisons tapageuses avec des mannequins, des reines de beauté et l'actrice de films érotiques Koo Stark, le prince Andrew s'est employé à présenter aux caméras, hier, une image nouvelle : celle du futur duc d'York, quatrième dans l'ordre de succession au trône d'Angleterre.

Il a annoncé qu'il poursuivrait sa carrière de lieutenant de vaisseau dans la Royal Navy, où il a servi comme pilote d'hélicoptère durant la guerre des Malouines, en 1982.

De même, Sarah Ferguson, une rousse aux yeux bleus, n'entend pas abandonner son emploi de directrice des ventes dans un bureau d'art graphique. Elle sera chaperonnée dans l'apprentissage de son métier de princesse par une amie de longue date, Diana, l'épouse du prince Charles.

Une descendante de Charles II

Les généalogistes ont révélé que, bien que roturière, elle a probablement plus de sang bleu dans les veines que son futur époux. Elle descendrait en effet en ligne directe de Charles II, mort il y a 301 ans. Les chroniqueurs de la Cour soulignent, pour leur part, son éducation impeccable, et le fait qu'elle grave depuis toujours dans le cercle royal. Son père, le major Ferguson, est en effet un ancien commandant de la cavalerie d'escorte de la reine. Il est de plus l'entraîneur de polo du prince Charles. Une seule ombre au tableau : la mère de Sarah, divorcée, s'est remariée avec le champion de polo argentin Hector Barrantes, qui a servi dans les rangs de l'armée argentine lors de la campagne des Malouines.

La reine n'en était pas moins comblée de joie, quand elle a donné son consentement, a révélé le prince Andrew. Le major Ferguson s'est quant à lui félicité du fait que sa fille ait choisi un homme, un vrai.

L'annonce a déclenché une avalanche de télégrammes de félicitations et de vœux de bonheur, adressés pêle-mêle par le premier ministre Margaret Thatcher, l'archevêque de Canterbury et même Koo Stark.

La confirmation officielle des fiançailles est venue sous forme d'un communiqué laconique distribué aux très nombreux journalistes du monde entier massés devant le palais de Buckingham. La petite troupe de badauds, essentiellement composée de touristes japonais armés d'appareils photos, a rapidement grossi, les Londonniens et Londoniennes parmi lesquels

PWA : grève réglée

VANCOUVER (PC) — Une grève mouvementée vient de prendre fin à la Pacific Western Airlines, mais 240 des 1 800 employés syndiqués seront mis à pied dès leur retour au travail, en raison d'une baisse des affaires de la société.

Une entente de principe a été ratifiée en début de semaine par l'Association du personnel navigant des lignes aériennes canadiennes et l'Association internationale des machinistes et des travailleurs de l'aérospatial.

se trouvaient quelques punks espérant une apparition du couple princier.

La presse s'est empressée de souligner que l'annonce d'hier n'a pas uniquement fait des heureux : elle déçoit de nombreux coeurs brisés, et ruine les espérances d'alliance royale avec, par exemple, la princesse Cristina d'Espagne ou la princesse de Grèce.

L'heureuse élue, Sarah Ferguson, sait pour sa part qu'elle a renoncé à une bonne part de sa vie privée : dans les jours, les semaines, voire les années à venir, chacun de ses faits et gestes sera exploité par la presse populaire, pour le meilleur et pour le pire.

SPECIAL VARESE
FABRIQUÉ EN ITALIE

Épargnez \$40.00
SUPERBES BOTTES HABILLÉES VARESE
Une valeur sensationnelle à ce prix
Pour des splendides bottes de grande qualité

Se vendaient \$125 **\$85** Épargnez \$40.00

- Brun expresso et noir ébène.
- Pointures 7 à 13 incluant demi-point.
- Doublié en cuir. Semelle intérieure en cuir. Semelle de cuir.

Nos célèbres bottes Varese sont fabriquées en souple cuir Napa tanné à l'euro-péenne par des artisans italiens réputés. Vous apprécierez leur souplesse et leur confort exceptionnels et elles vous assureront un long usage, tout en conservant votre élégance.

• PLACE VERTU • 960, STE-CATHERINE O. • CENTRE ROCKLAND • FAIRVIEW, PTE-CLAIRE
• PROMENADES ST-BRUNO • CARREFOUR LAVAL • GALERIES D'ANJOU • ENTREPÔT 2050 BLEURY

American Express, Visa, MasterCard, Diners, Carte Blanche, et la carte A. Gold & Sons.

M. Michaud a la fièvre du printemps!

Jusqu'à Pâques

de 40 à 60% d'escompte sur tous les bijoux et toutes les montres!

LA FIÈVRE DE L'HEURE!

de **40 à 60%** d'escompte sur plus de **1 600 modèles** différents de **MONTRES** réputées.

La plus grande salle de montres au pays peut satisfaire votre passion de l'heure. C.M. Michaud a réduit de **40 à 60%** le prix suggéré de plus de **1 600 modèles différents** de montres renommées, comme Seiko, Lassale, Pulsar, Bulova, Citizen, Omega, Longines, Michel Herbelin, Concord, Piaget, Baume & Mercier, Movado. Profitez-en! Le printemps, ça se fête jusqu'à Pâques chez C.M. Michaud.

LA FIÈVRE DE L'OR!

de **40 à 60%** d'escompte sur la valeur réelle au **RAYON du BIJOU.**

Chez C.M. Michaud, le printemps nous monte à la tête et nos prix, déjà très bas, baissent encore plus! Toute notre superbe collection printanière de boucles d'oreilles, pendentifs, bagues, bracelets, chaînes, colliers de perles, bijoux à diamants, en or et en argent, vous est offerte à prix réduits de **40 à 60%**. De vrais «œufs-baines» pour Pâques!

DU DIX-SEPT AU VINGT-NOEUF MARS!

CM MICHAUD

Bijouterie C.M. Michaud
937 est, Bélanger, MONTRÉAL
279-4527

«La plus belle collection de bijoux et de montres au pays à prix d'escompte C.M. Michaud.»

CADEAU GRATUIT!
Un joli coeur en or dans son écrin exclusif gratuit avec chaque achat.

POUR PÂQUES C'EST MICHAUCOLAT?

OUI MA PÂQUERETTE!

Voyez ces exemples:

	Valeur réelle	Prix C.M. Michaud	PRIX SPECIAL*
Boucles d'oreilles or 10 K	114 \$	76 \$	62,70 \$ -45%
Chaînes or 10 K 18"	253 \$	169 \$	126,90 \$ -50%
Bagues à pierre pour homme	360 \$	240 \$	144,00 \$ -60%

*Escomptes appliqués sur la valeur réelle.



Nous pouvons limiter les quantités. Pas de plan mise de côté. Prix spéciaux en vigueur du 17 au 29 mars 1986.



LE WEEK-END TILDEN

à compter de
995\$
PAR JOUR
PLUS KM



Voyez du pays pour beaucoup moins avec l'économique Dodge Colt. Nos tarifs spéciaux du week-end sont aussi disponibles sur des modèles plus grands, y compris l'excitante Caravan.

Réservations:

878-2771



SELON LES REPRÉSENTANTS SYNDICAUX

Les compagnies ferroviaires font des économies au détriment de la sécurité

■ QUÉBEC (PC) — Les compagnies de chemin de fer Canadien National, Canadien Pacifique et Québec North Shore and Labrador sacrifient la sécurité à la rentabilité, ont déclaré hier en substance hier, des représentants d'un comité syndical de sécurité.

L'affirmation a été faite lors d'une conférence de presse tenue par des membres du Comité législatif du Québec, des Travailleurs unis des Transports (TUT), qui tient sa réunion biennale. Les TUT sont les porte-parole de quelque 2000 employés ferroviaires du Québec.

L'élimination du fourgon de queue, proposée par CN et CP et qui, selon ces compagnies, leur fera économiser \$60 millions, est un exemple d'économies faites aux dépens de la sécurité, a dit M. Richard Marsolais, de Montréal, principal porte-parole du groupe.

La grande majorité des acci-

dents de chemin de fer sont causés par « les coupures draconiennes de personnel » et « le surcroît de travail » que ces coupures font porter au reste des employés.

Les compagnies de leur côté taisent cette situation et imputent les accidents aux erreurs humaines. Parmi les 10 accidents arrivés récemment, on a fait grand état de ceux de Bernières et de Hinton, causés par des erreurs humaines.

« Qu'est-il arrivé dans les huit autres accidents? » a demandé M. Marsolais. « Quand un accident est causé par une déféction, personne n'en parle. »

Bernières

M. Raymond Lebel, qui se trouvait sur le train qui a subi un accident à Bernières, a rappelé qu'un employé avait avoué qu'un oubli de sa part pouvait avoir causé l'accident. Cet homme a protégé la compagnie pour conserver son emploi, a déclaré M. Lebel.

L'employé n'a pas révélé que le tableau de régulation sur lequel il travaillait date de 1949 et donc qu'il constitue un équipement désuet encore en usage suite à un budget insuffisant. Comme il n'a pas été questionné à ce sujet, il ne l'a pas mentionné.

M. Lebel, qui doit témoigner mercredi prochain, se fait fort de révéler l'état du tableau que la compagnie, dans son plan quinquennal, ne prévoit remplacer que dans cinq ans.

« On lui a donné un surplus d'ouvrage et on lui a fourni un équipement inadéquat. C'est ce qui a fait que l'être humain a commis une erreur », a pour sa part déclaré M. Marsolais.

LE Solde DU GÉRANT

DE La Factorerie de Tapis^{MD}

DU 13 MARS AU 2 AVRIL

Afin de faire de la place pour les nouveaux produits qui arriveront bientôt, nos gérants ont été autorisés à vendre les tapis, carpettes et prélatris qui sont présentement en stock, et ce aux plus bas prix possible! À vous de jouer maintenant! Profitez dès aujourd'hui d'aubaines exceptionnelles à la Factorerie de Tapis.

LES SPÉCIAUX DU GÉRANT

LES TAPIS "SAXONY"

Les boucles denses et luxueuses donnent une sensation douce et moelleuse aux pieds. Ces tapis "saxony" vous sont offerts dans un grand choix de couleurs les plus contemporaines.

VALEURS JUSQU'À 34,99\$ v.²

7,99\$ à 17,99\$ v.²

Jusqu'à écoulement des stocks seulement

LES TAPIS SCULPTÉS

Des tapis de grande qualité en 100% NYLON de Du Pont. Admirez les effets sculptés en relief, les motifs multicolores et les textures, offerts dans une vaste gamme de coloris.

VALEURS JUSQU'À 15,99\$ v.²

7,99\$ v.²

Jusqu'à écoulement des stocks seulement

LES TAPIS BOUCLÉS

Ces tapis sont très durables grâce à leur fabrication à boucles serrées. C'est ce qu'il y a de mieux pour les salles de jeux, les bureaux et tout endroit où il y a beaucoup de va-et-vient. Et que de style! Votre choix d'une multitude de couleurs et de tons, de modèles unis, de tweed et à motifs.

VALEURS JUSQU'À 9,99\$ v.²

4,99\$ v.²

Jusqu'à écoulement des stocks seulement

Vous trouverez biens d'autres spéciaux non annoncés en magasin!

Sur la valeur au détail. Les réductions de prix étaient peut-être en vigueur avant cette vente.

La Factorerie de Tapis^{MD}

VOUS SATISFAIRE C'EST CE QU'ON SAIT FAIRE LE MIEUX

521-4273

• Appelez pour estimation gratuite à la maison • Magasinez en personne ou service à domicile

• Sans obligation • Crédit offert • Installation sur demande avec garantie de service à vie • Coupe immédiate sur mesure • Apportez les mesures de votre pièce.



BROSSARD 7205 Boul. Taschereau Ouest
ST-LEONARD 6878 Rue Jean Talon Est
ST-LAURENT 3450 Côte Vertu
LAVAL 1710 Boul. des Laurentides
VILLE LASALLE 7800 Boul. Newman
QUÉBEC 5500 Boul. des Gradins
OTTAWA 1560 Chemin Merivale

(En face de Place Portobello)
(À l'Est de Langelier)
(En face de Place Vertu)
(Au coin de St-Martin)
(En face de Marché du Boulevard)
(Place Lebourgneuf)
(Au coin de Meadowlands Dr.)

656-8440
259-2571
332-2851
668-1140
367-3141
662-1430
226-3961

HEURES D'OUVERTURE
LUNDI au MERC.: 9h à 18h
JEUDI et VEN.: 9h à 21h
SAM.: 9h à 17h

ÉGALEMENT À LA VILLE DE QUÉBEC • MONTRÉAL • HALIFAX/DARTMOUTH • OTTAWA • TORONTO • HAMILTON • LONDON
• ST. CATHARINES • SUDBURY • WINNIPEG • REGINA • SASKATOON • CALGARY • EDMONTON • VANCOUVER • HOUSTON • DALLAS • AUSTIN • SAN ANTONIO

GBS GENERAL BEARING SERVICE POULIES À COURROIES Gates

1326, rue Notre-Dame Ouest
5759, rue Hochelaga
6909, rue Jarry Est
1918, boul. des Laurentides
935, boul. Sainte-Foy (Longueuil)
120A, boul. Sainte-Croix (Saint-Laurent)
(coin Saint-Philippe)

OUVERT LE SAMEDI AVANT-MIDI 937-7423

VOYAGES TRAVELAIDE

LES PLUS BEAUX VOYAGES AUX MEILLEURS PRIX

HILTON INTERNATIONAL QUÉBEC

3, Place Québec

Près de tout pour les prêts-à-tout!

- Stations de ski de Stoneham et du Mont Sainte-Anne, parmi les meilleures en Amérique du Nord, à seulement une demi-heure de l'hôtel.
- A quelques pas: l'ancienne ville-forteresse avec ses pittoresques restaurants, cafés et bistros.
- Chambre dotée d'un bar privé; accès aérécent de conditionnement physique et aux saunas de l'hôtel.

Plan familial Hilton
Les enfants qui partagent la chambre de leur(s) parent(s) sont logés gratuitement, peu importe leur âge. (Maximum de 4 membres d'une même famille par chambre.)

Pour réserver, appelez votre agent de voyages, le service de réservations Hilton, tout hôtel Hilton International, ou composez le (418) 647-2111.

Une avalanche de plaisirs

69\$

Par personne, une ou deux personnes) par chambre. Offre en vigueur les vendredis, samedis et dimanche jusqu'au 30 avril 1986. Sur demande. Selon la disponibilité des chambres.

L'ACCUEIL ON PREND ÇÀ À COEUR

POUR AVOIR BATTU UN AUTOMOBILISTE

Un policier de la CUM condamné à verser une amende de \$5 000

■ L'agent André Saint-Amour, de la police de la Communauté urbaine de Montréal, a été condamné hier à payer une amende de \$5000

JOYCE NAPIER

pour avoir, un soir d'été voilà presque cinq ans, battu un automobiliste qui faisait des excès de vitesse aux abords du Mont-Royal.

C'est le juge Jean-Paul Dansereau, de la Cour des sessions, qui a rendu cette décision en imposant également au policier, qui a

plus de 17 ans de service, deux ans de probation. Saint-Amour, 37 ans, devra payer les \$5000 dans les trois prochains mois.

L'avocat du policier, Me Richard Mongeau avait demandé au juge il y a deux mois de libérer son client inconditionnellement faute de quoi, il aurait un casier judiciaire et il serait automatiquement renvoyé de la police de la CUM.

Saint-Amour, avait souligné l'avocat, avait déjà été suffisamment puni par la publicité néfaste que ces procès lui avaient fait.

Quant au procureur de la Couronne, Me Michel Clément, il avait suggéré au juge d'imposer une amende de \$5000 au policier, dont le devoir premier est de protéger les citoyens et non de les battre.

Saint-Amour, qui en appelle une deuxième fois de ce verdict de culpabilité, n'a pas été suspendu de ses fonctions. Il travaille au service de Police-Jeunesse.

On sait que Saint-Amour avait été reconnu coupable une première fois de s'être livré à des voies de fait graves sur un nommé Richard Raiche, 33 ans, le 28 juin 1981. Il en avait appelé de cette décision et la Cour d'appel ordonnait un nouveau procès qui devait se solder en novembre dernier par le même verdict.

Entretemps Raiche, que le policier avait dénoncé pour voies de fait sur un policier et pour conduite en état d'ébriété devait être acquitté par la Cour municipale et s'en tirait avec une amende pour excès de vitesse.

L'instruction au cours des deux procès de Saint-Amour a révélé que le 28 juin 1981, le policier et son collègue, Luc Giard, étaient de patrouille lorsqu'ils ont aperçu la voiture de Raiche s'engager sur le chemin qui mène au Mont-Royal.

C'est là que les deux policiers ont intercepté Raiche. D'après les deux agents, l'automobiliste excité s'est acharné sur eux. Pour le calmer, Saint-Amour lui aurait donné un coup de pied dans le bas ventre.

Mais la victime fut transportée à l'hôpital juif après cet incident, où il a passé 10 jours pour de multiples fractures au visage et des blessures entre les cuisses. Saint-Amour avait suggéré au tribunal que Raiche s'était blessé en tombant à terre lorsque les policiers essayaient de lui passer les menottes.

Raiche de son côté avait dit au tribunal que ce soir-là, lorsque les deux policiers l'ont intercepté, Saint-Amour aurait essayé tout d'abord de lui donner un coup de matraque. Effrayé, la victime avait pris la fuite au volant de sa voiture pour s'arrêter quelque 200 pieds plus loin. C'est alors que Saint-Amour l'aurait rattrapé pour le battre, de dire Raiche.

Le juge Dansereau, qui présidait le procès, a conclu, compte tenu des multiples fractures que la victime avait subi, que les policiers n'avaient pas dit la vérité.

UN SPÉCIAL REVIGORANT!



39,95\$

Un spécial comme ça, vous n'en trouverez nulle part ailleurs que chez nous! Il vous en coûtera seulement **39,95\$** pour revigorer votre Subaru à l'occasion du printemps. Ce super spécial **Préparation Printemps** comprend:

- un changement d'huile et de filtre
- la vérification du système de refroidissement de la suspension et de la direction du système de freinage du système essuie-glace/lave-glace du système d'éclairage

Le spécial **Préparation Printemps** vous est offert du 15 mars au 31 mai. Et il comprend, bien sûr, notre service sans égal à Montréal.

SUBARU MONTRÉAL
3900, JEAN-TALON OUEST
(ouest de Côte-des-Neiges)
737-4441

BO JEANS
VENTE ANNIVERSAIRE

à étiquettes rouges

2 pour 29⁹⁹
20%
DE RABAIS SUR JEANS (DENIM)
CHRISTOPHER J.
A PRIX RÉGLER ADULTES

JEANS pour elle et lui

On a le look! **BO JEANS**

- | | | | | |
|--|--|---|---|--|
| ASSOMPTION
192, Notre-Dame
(514) 589-4301 | GREENFIELD PARK
767, boul. Taschereau
Galerias Taschereau
(514) 465-7380 | — 945 est, Fleury
(514) 384-4782 | POINTE-AUX-TREMBLES
Carrefour de la Pointe
12675 est. Sherbrooke
644-1774 | ST-JOVITE
856, Duimet
(819) 425-7894
ST-HUBERT
5245, boul. Cousineau
Galerias Cousineau
(514) 676-4355 |
| BELOEIL
526, boul. Laurier
(Galerias Montack)
(514) 467-2099 | FABREVILLE
3161 d, boul. Dagenais
Centre d'achat Gilbert
(514) 828-0113 | — 8988, boul. St-Michel
(514) 389-8322 | — 144, Niveau de la
Place
Complexe Desjardins
844-8023 | ST-HYACINTHE
1410, des Cascades
(514) 773-8231 |
| BOUCHERVILLE
774, Pierre-Viger, Local 1
Centre d'achat
Boucherville
(514) 655-2026 ou
555-2084 | JOLIETTE
435, Notre-Dame
(514) 759-4166 | — 7275 est, rue
Sherbrooke
Place Versailles
351-9968 | REPENTIGNY
100, boul. Brien
Galerias Rive-Nord
(514) 585-6490 | ROSEMÈRE
401, boul. Labelle
Centre d'achat Place
Rosemère
(514) 437-2711 |
| CHÂTEAUGUAY
768, boul. d'Anjou
(514) 691-7091 | LAVAL-DES-RAPIDES
393 ouest, Cartier
(514) 663-4036 | — 5815, boul. Léger
327-1711 | ROSEMÈRE
401, boul. Labelle
Centre d'achat Place
Rosemère
(514) 437-2711 | ST-AGATHE-DES-MONTS
48A, St-Vincent
(819) 326-5522 |
| CHOMEDEY
1600, Le Corbusier
Centre Laval
(514) 681-1822 | LONGUEUIL
Place Desormeaux
2877, chemin
Chambly
(514) 870-5580 | — 2803, rue Masson
721-6545 | ST-GABRIEL-DE-BRANDON
31, rue Beauséjour
(514) 835-2090 | ST-LEONARD
7373, boul. Langelier
Centre Langelier
254-5011 |
| COWANSVILLE
421, Rivière
(514) 263-6163 | — 825 ouest, St-
Laurent
(514) 674-4834 | — 10, 87, boul. Pie-IX
327-2646 | ST-JÉRÔME
900, boul. Grignon,
Carrefour du Nord
(514) 432-2644 | ST-LOUIS-DE-TERREBONNE
4754, boul. Des Seigneurs
471-7028 |
| GRANBY
63, Evangéline
(514) 372-3034 | — 1369, boul. Ste-Foy
(514) 677-1054 | — 6744, rue St-Hubert
270-6839 | VALLEYFIELD
5, Place du Centenaire
(514) 371-7372 | SOREL
48, Du Roi
(514) 742-0767 |
| | MONTREAL
— 863A, rue Hochelaga
(514) 352-8965 | PONT-VIAU
402, boul. des
Laurentides
689-2000 | VERDUN
4019, rue Wellington
(514) 766-4216 | VICTORIAVILLE
110, rue Notre-Dame Est
(514) 758-4730 |

EN VENTE JUSQU'AU 29 MARS INCLUSIVEMENT

OFFRE BIO-PROGRAM

COFFRET D'INTRODUCTION

\$25

Une valeur de 96\$,
vôtre pour 25\$
L'offre d'introduction
«Stendhal»
juste pour vous.

Votre coffret Bio-program contient:
Bio-démaquillant 50 mL
Bio-tonique 50 mL
Bio-confort 30 mL
Bio-superform 30 mL

Le Bio-program de «Stendhal» de Paris est un système performant de soins de la peau. Un programme spécifiquement formulé pour neutraliser et contrer les effets stressants d'un environnement agressif pour votre épiderme; il protège, hydrate et oxygène votre épiderme en lui redonnant souplesse et fraîcheur.

Dans la gamme «Stendhal»
Bio-contour des yeux 15 mL 36,50
Bio-concentré, deux de 15 mL 87\$
Achat en magasin seulement
Rayon 204, cosmétiques.



HEURES D'OUVERTURE DES MAGASINS SIMPSON

DU LUNDI AU MERCREDI:
JEUDI VENDREDI:
SAMEDI
RENDEZ-VOUS AU MAGASIN SIMPSON LE PLUS PRÈS DE CHEZ-VOUS: CENTRE-VILLE, FAIRVIEW, ANJOU, LAVAL ET ST-BRUNO.

CENTRE-VILLE
10h à 18h
10h à 21h
9h à 17h

SUCCURSALES
9h30 à 18h
9h30 à 21h
9h à 17h



Simpson
C'EST BIEN MOI

L'AFFAIRE DU DÉPANNEUR

Début de l'enquête préliminaire de Jacques Parent

■ L'enquête préliminaire de l'agent Jacques Parent, de la police de la CUM, accusé de s'être livré à des voies de fait sur le client d'un dépanneur de Saint-Laurent, a débuté hier en Cour des sessions.

JOYCE NAPIER

Une ordonnance de non-publication imposée au début de la procédure empêche les journalistes de rapporter les témoignages. On sait cependant que l'enquête continuera le 26 mars afin de permettre au juge Gilbert Morier d'entendre d'autres témoins.

Parent, 40 ans, au service de la police depuis 19 ans, a été suspendu sans solde, le 9 janvier dernier, après la diffusion d'un vidéoclip le montrant en train d'effectuer l'arrestation de Brian O'Carroll, 53 ans, conseiller en informatique.

Après la diffusion du vidéo, d'abord à Montréal sur les ondes de Radio-Canada, puis dans le reste du pays et finalement dans le monde, des accusations de voies de fait simples furent portées contre le policier.

Il y a presque deux semaines, Parent avait déposé auprès de la Cour supérieure une requête visant à empêcher le Service de la

police de la CUM de tenir à ce sujet une enquête disciplinaire avant la tenue de l'enquête préliminaire.

L'avocat du policier, Me Jean-Claude Hébert, avait fait valoir que les recommandations de ce comité disciplinaire pourraient être rendues publiques et causer ainsi encore plus de préjudice à l'accusé qui a droit à un procès juste et équitable.

Dans un affidavit déposé en même temps que cette requête, Parent expliquait que, le 5 janvier 1985, dans l'exercice de ses fonctions, il avait procédé à l'arrestation de O'Carroll dans un Provi-Soir de la rue Décarie. Il y

soutenait que l'arrestation était bien fondée.

« Ariane » retardée

■ KOUROU, Guyane française (AFP) — Le 17^e tir d'Ariane a été reporté de huit à 10 jours, a annoncé, hier, à Kourou à 1 h. 20 GMT, M. Frédéric d'Allest, pdg d'Arianespace, la société de commercialisation de la fusée.

Après deux arrêts du compte à rebours, les investigations des techniciens montrent qu'un ordre d'armement du système qui alimente jusqu'au dernier instant les réservoirs du 3^e étage n'a pas été observé dans un compte-rendu à l'ordinateur de contrôle de lancement, a indiqué M. d'Allest.

11 blessés

■ QUÉBEC (PC) — Une collision frontale entre un autobus scolaire et une automobile a fait 11 blessés, dont deux assez gravement, hier, à Valcartier Village, près de Québec.

M. Nelson Duplain, de Val Bélaire, et Mme Louise Turcotte, de St-Gabriel de Valcartier, se trouvaient dans une automobile qui aurait dévié de sa course en franchissant une grande flaque d'eau pour entrer en collision avec l'autobus. Ils ont été transportés à l'Hôtel-Dieu de Québec souffrant de multiples fractures.

Neuf écoliers qui se trouvaient à bord de l'autobus ont subi des blessures mineures.



Ne résistez plus.

Comme vous, elle sait montrer sa fougue lorsqu'il le faut, mais faire preuve par ailleurs d'une classe irréprochable. La BMW 325e n'est rien de moins que la meilleure petite berline du monde. Elle allie le luxe et le fini inhérents aux BMW à de capiteuses performances sportives... Nous avons présentement un vaste inventaire de BMW 325e 1986. Mais venez vite chercher la vôtre, avant la hausse des prix qui s'annonce. Offerte en versions 2 et 4 portières, elle est propulsée par un vigoureux moteur 6 cylindres de 2,7 litres. Sa légendaire valeur de revente lui confère un atout de plus. Ne résistez plus à l'irrésistible.



BMW CANBEC

5055, rue Paré

1 coin de rue au nord de Jean-Talon, à l'est de Décarie.

TÉL.: 731-7871

CUIT TOUT! CUIT VITE!

Il est petit, mais de grande valeur!

Procurez-vous votre micro-ondes C.G.E. ou Tappan avant qu'il n'en reste plus.



Pourquoi un micro-ondes de Granada?

Pour le choix du mode de paiement. Réglez votre facture sur le coup ou petit à petit grâce aux versements mensuels.

Pour la gamme complète de micro-ondes. Du modèle compact très pratique au large modèle de luxe. Il y en a sûrement un pour vous!

Pour la livraison gratuite et la démonstration. Nous prenons soin de vous livrer votre nouveau micro-ondes et nous vous expliquons comment le faire fonctionner... sans frais.

Pour le service sans problème "Couverture-Granada". Pour une durée de 3 ans, Granada vous offre le service de réparations à domicile... une exclusivité Granada.

*Prix au comptant: 429,00\$. Le plan de financement de 36 mois offert à 24% inclus des frais d'opérations de 179,84\$. Pour un prix global de 647,45\$.

APPELEZ GRANADA AUJOURD'HUI!

LE DIVERTISSEMENT CHEZ SOI

GRANADA

IL Y A UNE SALLE D'EXPOSITION TOUT PRÈS DE CHEZ VOUS! APPELEZ-NOUS MAINTENANT!

1805, RUE ST-CATHERINE OUEST 937-2311

SIMPSON C'EST
SENSATIONNEL

RABAIS

25%

Toutes les montres à quartz Pulsar, Timex, Lorus et Cardinal!

C'est l'heure de passer chez Simpson. L'heure sport, l'heure élégante, l'heure discrète. Quatre fabricants des plus ponctuels vous présentent leurs derniers modèles.

Choisissez votre montre de précision à quartz, analogue ou digitale, pour homme ou femme. Ne perdez pas une minute, car c'est l'heure de profiter de notre rabais de 25% sur cette collection de grands noms. Prix ord. 29,95 à 230\$

Vente 22,46 à 172,50

Achat en magasin seulement

Au Centre-ville et dans tous les magasins Simpson de la région.

227, montres

HEURES
D'OUVERTURE
DES MAGASINS
SIMPSON

DU LUNDI AU MERCREDI:
JEUDI VENDREDI:
SAMEDI

CENTRE-VILLE
10h à 18h
10h à 21h
9h à 17h

SUCCURSALES
9h30 à 18h
9h30 à 21h
9h à 17h

RENDEZ-VOUS AU MAGASIN SIMPSON LE PLUS PRÈS DE CHEZ-VOUS: CENTRE-VILLE, FAIRVIEW, ANJOU, LAVAL ET ST-BRUNO.



Simpson
C'EST BIEN MOI